

# DÉLIBÉRATION

## Conseil d'administration

Séance du 7 juillet 2020

Délibération  
n°79-2020  
Point 4.4.6.4

### Point 4.4.6.4 de l'ordre du jour

#### Tarifs 2020-2021 et renouvellement des formations diplômantes proposées hors SFC (1<sup>ère</sup> partie)

##### EXPOSE DES MOTIFS

Les diplômes d'université sont créés en application de l'article L.613-2 du Code de l'éducation selon lequel « *les établissements peuvent {...} organiser, sous leur responsabilité, des formations conduisant à des diplômes qui leurs sont propres ou préparant à des examens ou des concours* ».

Ces diplômes doivent s'autofinancer et l'inscription aux formations correspondantes donne lieu au versement d'un droit déterminé par le Conseil d'administration de l'université après avis de la Commission de la formation et de la vie universitaire, en fonction du coût complet de ce diplôme.

Aux montants soumis à l'approbation du conseil, s'ajoute le droit national de scolarité fixé annuellement par arrêté du Ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation. Selon le niveau auquel ces diplômes conduisent, le droit de scolarité national applicable est celui du niveau Licence ou du niveau Master.

Les composantes dans cette 1<sup>ère</sup> partie sont :

- CEIPI
- Faculté de chirurgie dentaire
- Faculté de droit, de sciences politiques et de gestion
- EM Strasbourg
- IUT Robert Schuman
- Faculté des langues
- Faculté de théologie protestante

Les DU faisant l'objet de modifications de maquettes sont présentés dans un point à part.

Une nouveauté de cette année est la proposition de l'EM Strasbourg de créer, pour le DU Leadership, méditation et neurosciences, un tarif dit «early bird». Il s'agit d'un tarif préférentiel aux candidats qui seraient acceptés dans ce DU avant le 31 décembre 2020. Cette proposition s'inscrit dans une démarche marketing, au sujet d'une formation (DU) nouvelle, visant un public très spécifique, dont la campagne de promotion se fera en grande partie via internet.

Techniquement, l'affichage d'un double tarif n'est pas possible sur Apogée et suppose le recours à une exonération (prononcée au niveau de la composante, validée par le CA).

**Par 22 voix pour, la CFVU a approuvé les tarifs 2020-2021 et renouvellement des formations diplômantes proposées hors SFC (1<sup>ère</sup> partie).**

**Délibération**

Le Conseil d'administration de l'Université de Strasbourg approuve les tarifs 2020-2021 et renouvellement des formations diplômantes proposées hors SFC (1<sup>ère</sup> partie)

**Résultat du vote :**

Nombre de membres en exercice	37
Nombre de votants	27
Nombre de voix pour	27
Nombre de voix contre	0
Nombre d'abstentions	0

**Destinataires :**

- Madame le Recteur de l'académie, Chancelier des universités
- Direction Générale des Services
- Direction des Finances
- Agence Comptable

Fait à Strasbourg, le 15 juillet 2020

Le Directeur Général des Services



Frédéric DEHAN

Codes APOGEE						Tarifs 2019-2020		Tarifs 2020-2021					
Composante	Diplômes	Diplôme	version	Etape	version	FI droits spécifiques	FC	FI droits spécifiques	FC	Modification de tarif	% hausse FI par rapport à l'année n-1	% hausse FC par rapport à l'année n-1	Remarques / Modifications
<b>Arts, Lettres, Langues</b>													
Langues	DU Arabe	LV50U	101	LV50U1	101	100		100					
Langues	DU Etudes bulgares	LV47U	1	LV47U1	1	100		100					
Langues	DU Etudes chinoises												
Langues		1A	LV52U	201	LV52U1	201	100	100					
Langues		2A	LV52U	201	LV52U2	202	100	100					
Langues		3A	LV52U	201	LV52U3	203	100	100					
Langues	DU Etudes hébraïques												
Langues		1A	LV5CU	231	LV5CU1	231	100	100					
Langues		2A	LV5CU	231	LV5CU2	231	100	100					
Langues	DU Etudes hongroises	LV46U	1	LV46U1	1	100		100					
Langues	DU Etudes italiennes	LV32U	101	LV32U1	101	100		100					
Langues	DU Etudes néo-helléniques	LV33U	1	LV33U1	1	100		100					
Langues	DU Etudes persanes	LV57U	1	LV57U1	1	100		100					
Langues	DU Etudes polonaises	LV42U	1	LV42U1	1	100		100					
Langues	DU Etudes portugaises : initiation	LV39U	231	LV39U1	231	100		100					
Langues	DU Etudes portugaises : niveau avancé	LV3AU	231	LV3AU1	231	100		100					
Langues	DU Russe non-spécialiste	LV49U	231	LV49U1	231	100		100					
Langues	DU Russe spécialiste	LV4AU	231	LV4AU1	231	100		100					
Langues	DU Etudes scandinaves												
Langues		Initiation - 1A	LV65U	201	LV65U1	201	100	100					
Langues		Initiation - 2A	LV65U	201	LV65U2	201	100	100					
Langues		Spécialiste - 3A	LV65U	202	LV65U3	202	100	100					
Langues	DU Etudes turques - débutant	LV5LU	401	LV5LU1	401	100		100					
Langues	DU Etudes turques - avancé	LV5MU	401	LV5MU1	401	100		100					
Langues	DU Japonais	LV5DU	231	LV5DU1	231	100		100					
Langues	DU Initiation au Japonais	LV54U	2	LV54U1	2	100		100					
Langues	DU Langues, littératures et civilisations néerlandaises	LV60U	101	LV60U1	101	100		100					
Langues	DU Roumain	LV41U	1	LV41U1	1	100		100					
Langues	DU Serbo-croate	LV45U	1	LV45U1	1	100		100					
Langues	Exonération au titre du second diplôme suivi à la Faculté, hors ITIRI, hors DUFFLE					Exonération des droits spécifiques du DU si le DU est suivi en tant que 2e diplôme, après un diplôme national ou un DU visé par l'Etat (exclusion des DU non visés par l'Etat)		Exonération des droits spécifiques du DU si le DU est suivi en tant que 2e diplôme, après un diplôme national ou un DU visé par l'Etat (exclusion des DU non visés par l'Etat)					
Langues	DU Formateur en français langue étrangère et seconde	LV89U	212	LV89U1	212			N'ouvre pas en 20-21					
Langues	Tests d'admission à l'ITIRI (frais non remboursables)					70		70					
Langues	DU 1 Pratiques professionnelles des relations internationales	RI02U	232	RI3AU1	232	4500		4500					
Langues	DU 1 RI - cursus délocalisé à Buenos Aires					4500		4500					
Langues	DU2 Pratiques professionnelles de management de projets de coopération de l'Union Européenne	RI02U	236	RI3TU1	236	4700		4700					
Langues	DU 2 - sem. 1 - cursus délocalisé Buenos Aires					2 350		2350					
Langues	DU 2 Communication internationale appliquée	RI02U	101	RI36U1	101	4700		4700					
Langues	DU 2 Pratiques professionnelles de l'intelligence économique et du développement international	RI02U	235	RI3JU1	235	4700		4700					
Langues	DU 2 - sem. 1 - cursus délocalisé Buenos Aires					2 350		2350					
Langues	DU 2 Lobbying européen	RI32U	101	RI32U1	101	Selon convention		Selon convention					
Langues	DU 1 Outils et orientation professionnels en Traduction												
Langues	Une langue	RI01U	202	RI18U1	202	3900		4000		OUI	2,50%		
Langues	Deux langues	RI01U	202	RI18U1	202	4500		4500					
Langues	DU Outils et orientation professionnels en Traduction audiovisuelle												
Langues	Une langue	RI01U	103	RI14U1	103	3900		3900					
Langues	Deux langues	RI01U	103	RI14U1	103	4500		4500					









<b>Droit</b>	IEJ Préparation au CRFPA pour inscrits à la classe carrières judiciaires					200								
<b>Droit</b>	IEJ ERAGE	DAP1P	210	DAP7P1	210	400								
<b>Droit</b>	IEJ Classe carrières judiciaires	DAP6U	231	DAP6P1	231	800								
<b>Droit</b>	<b>DU Etudes judiciaires et policières</b>									1000				Création 20/21
<b>Sciences humaines et sociales</b>														
<b>Théo pro</b>	DU Aumôniers	TP3HU	401	TP3HU1	401									
	plein tarif : 1ère inscription					380 (droits de base et spécifique) soit 210 spécifiques				380 (droits de base et spécifique) soit 210 spécifiques				
	tarif réduit : 2ème inscription dans le DU					280 (droits de base et spécifique) soit 110 spécifiques				280 (droits de base et spécifique) soit 110 spécifiques				
	exonération totale pour inscription destinée à rattraper la partie juridique					0				0				
<b>Théo pro</b>	DU Formation des Musiciens d'Eglise	TP3CU	401	TP3CU1	401									
	plein tarif : 1ère inscription					210 (droits de base et spécifique) soit 40 spécifiques				210 (droits de base et spécifique) soit 40 spécifiques				
	tarif réduit : 2ème inscription dans le DU					153 (droits de base et spécifique) soit 40 spécifiques				153 (droits de base et spécifique) soit 40 spécifiques				
<b>Théo pro</b>	DU Formation Théologique et Diaconale	TP3DU	401	TP3DU1	401									
	plein tarif : 1ère inscription					210 (droits de base et spécifique) soit 40 spécifiques				210 (droits de base et spécifique) soit 40 spécifiques				
	tarif réduit : 2ème inscription dans le DU					153 (droits de base et spécifique) soit 40 spécifiques				153 (droits de base et spécifique) soit 40 spécifiques				
<b>Théo pro</b>	DU Formation Théologique et Homilétique	TP3EU	401	TP3EU1	401									
	plein tarif : 1ère inscription					210 (droits de base et spécifique) soit 40 spécifiques				210 (droits de base et spécifique) soit 40 spécifiques				
<b>Théo pro</b>	tarif réduit : 2ème inscription dans le DU					153 (droits de base et spécifique) soit 40 spécifiques				153 (droits de base et spécifique) soit 40 spécifiques				
<b>Théo pro</b>	DU Formation Théologique et Pédagogique	TP3FU	401	TP3FU1	401									
	plein tarif : 1ère inscription					210 (droits de base et spécifique) soit 40 spécifiques				210 (droits de base et spécifique) soit 40 spécifiques				
<b>Théo pro</b>	tarif réduit : 2ème inscription dans le DU					153 (droits de base et spécifique) soit 40 spécifiques				153 (droits de base et spécifique) soit 40 spécifiques				
<b>Théo pro</b>	DU Formation à la Visite, l'Écoute et l'Accompagnement	TP34U	101	TP34U1	101									
	plein tarif : 1ère inscription					210 (droits de base et spécifique) soit 40 spécifiques				210 (droits de base et spécifique) soit 40 spécifiques				
<b>Théo pro</b>	tarif réduit : 2ème inscription dans le DU					153 (droits de base et spécifique) soit 40 spécifiques				153 (droits de base et spécifique) soit 40 spécifiques				
<b>Théo pro</b>	DU Initiation aux religions	TP3GU	401	TP3GU1	401	66				66				
<b>Théo pro</b>	DU Langues bibliques													
<b>Théo pro</b>	option Hébreu biblique - débutant	TP35U	232	TP36U1	231	80				80				
<b>Théo pro</b>	option Hébreu biblique - avancé	TP35U				80				80				
<b>Théo pro</b>	option Grec biblique - débutant	TP35U	233	TP37U1	231	80				80				
<b>Théo pro</b>	option Grec biblique - avancé	TP35U				80				80				
<b>Théo pro</b>	option Hébreu et Grec biblique - débutant	TP35U	233	TP38U1	231	80				80				
<b>Théo pro</b>	option Hébreu et Grec biblique - avancé	TP35U				80				80				
<b>Théo pro</b>	Formation courte dispensée par le CFTP			TPF1G1		100 (pas de droits de base)	100 (pas de droits de base)	100 (pas de droits de base)	100 (pas de droits de base)					
<b>ESPE</b>	DU Pédagogie dans l'enseignement supérieur			ED5BU1		0	0	0						
<b>ESPE</b>	DU Développeur Web Full Stack												1990	
<b>ESPE</b>	DU Formation professionnalisante													
<b>ESPE</b>	Enseignement 1e degré polyvalent Strasbourg			FMR5U1		0		0						
<b>ESPE</b>	Enseignement 1e degré polyvalent Colmar			FMR6U1		0		0						
<b>ESPE</b>	Enseignement bilingue 1er degré fr-al			FMR7U1		0		0						

ESPE	Enseignement 2d degré			FMR8U1		0		0					
ESPE	Conseiller principal d'éducation			FMR9U1		0		0					
ESPE	autres disciplines			FMR4U1		0		0					
ESPE	DU Enseigner sa discipline en langue allemande												
ESPE	pour les enseignants de l'Académie de Strasbourg						224						
ESPE	pour les enseignants hors académie						693						
<b>Sciences, techniques, santé</b>													
IRS	DU Etudes Technologiques à l'Etranger												
IRS	Etudiants étrangers en France	TS01U	501	TS02U1	501	0		0					
IRS	Etudes technologiques à l'étranger	TS01U	501	TS01U1	501	0		0					
IRS	DU Tremplin réussite												
IRS	Diplôme	TSRLU	210	TSRLU1	210	0		0					
IRS	Stage de réorientation			TSRMU1		0		0					
Chir. Dent.	Formation à l'imagerie Cone Beam CT												
Chir. Dent.	Internes	OD08U	231	OD08U1	231								
Chir. Dent.	MCU	OD08U	231	OD09U1	231								
Chir. Dent.	Attestation : Cone Beam plein tarif	OD08U	231	OD0AU1	231	350 par jour soit 700 pour les deux jours		350 par jour soit 700 pour les deux jours					
Chir. Dent.	DU Parodontologie clinique												
Chir. Dent.	Externes - 1A	OD33U	31	OD33U1	31	6 500		6 500					
Chir. Dent.	Externes - 2A	OD33U	31	OD33U2	31	6 500		6 500					
Chir. Dent.	Externes - 3A	OD33U	31	OD33U3	31	6 500		6 500					
Chir. Dent.	Internes - 1A	OD33U	31	ODV2U1	231	3 250		3 250					
Chir. Dent.	Internes - 2A	OD33U	31	ODV2U2	231	3 250		3 250					
Chir. Dent.	Internes - 3A	OD33U	31	ODV2U3	231	3 250		3 250					
Chir. Dent.	DU Formation post-graduée des enseignants en odontologie												NON OUVERT EN 2019-2020
Chir. Dent.	Externes	OD36U	51	OD36U1	51								
Chir. Dent.	Internes	OD36U	51	ODV5U1	231								
Chir. Dent.	Formation à la génétique clinique de la cavité buccale												NON OUVERT EN 2019-2020
Chir. Dent.	Externes - Pré-requis	OD3AU	210	OD3BU1	210								
Chir. Dent.	Externes - UE1	OD3AU	210	OD3CU1	210								
Chir. Dent.	Externes - UE2	OD3AU	210	OD3DU1	210								
Chir. Dent.	Internes - Pré-requis	OD3AU	210	ODV6U1	231								
Chir. Dent.	Internes - UE1	OD3AU	210	ODV7U1	231								
Chir. Dent.	Internes - UE2	OD3AU	210	ODV8U1	231								
Chir. Dent.	Formation aux soins dentaires /s sédation MEOPA												
Chir. Dent.	Externes	OD38U	201	OD38U1	201	650		650					
Chir. Dent.	Attachés hospitaliers	OD38U	201	OD38U1	201		500		500				
Chir. Dent.	Internes	OD38U	201	ODV3U1	231	325		325					
Chir. Dent.	Formation MEOPA et aux Soins d'urgence						900		900				
Chir. Dent.	DU Thérapeutiques de l'édentement total												NON OUVERT EN 2019-2020
Chir. Dent.	Externes												
Chir. Dent.	Internes												
Chir. Dent.	DU Esthétique du sourire : approche clinique multidisciplinaire	OD39U	201	OD39U1	201		4 580		4 580				
Chir. Dent.	Certificat à la radioprotection des patients (6A)												
Chir. Dent.	Externes	OD37U	51	OD37U1	51	150		150					
Chir. Dent.	Internes	OD37U	51	ODV4U1	231	75		75					
Chir. Dent.	DU esthétique du sourire : approche clinique multidisciplinaire												
Chir. Dent.	1A	OD3EU	212	OD3EU1	212		4 590		4 590				
Chir. Dent.	2A	OD3EU	212	OD3EU2	212		4 590		4 590				
Chir. Dent.	DU Acquisition des bases fondamentales en implantologie orale												
Chir. Dent.	Externes	OD31U	31	OD31U1	31	3600		3600					
Chir. Dent.	Internes	OD31U	231	ODV0U1	231	1800		1800					
Chir. Dent.	DU Implantologie orale appliquée												
Chir. Dent.	Externes - 1A	OD32U	31	OD32U1	31	3600		3600					
Chir. Dent.	Externes - 2A	OD32U	31	OD32U2	31	3600		3600					
Chir. Dent.	Internes - 1A	OD32U	31	ODV1U1	231	1800		1800					
Chir. Dent.	Internes - 2A	OD32U	31	ODV1U2	231	1800		1800					
Chir. Dent.	DU Soins et prévention bucco-dentaires chez la personne âgée	OD3GU	401	OD3GU1	401	1 800	2 705	1 800	2 705				

<b>Chir. Dent.</b>	Exonération pour les internes					Exonération de 50% des frais d'inscription en DU, une fois au cours de l'internat de l'intéressé. 1 place / DU & an.	Exonération de 50% des frais d'inscription en DU, une fois au cours de l'internat de l'intéressé. 1 place / DU & an.	Exonération de 50% des frais d'inscription en DU, une fois au cours de l'internat de l'intéressé. 1 place / DU & an.	Exonération de 50% des frais d'inscription en DU, une fois au cours de l'internat de l'intéressé. 1 place / DU & an.				
--------------------	-------------------------------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--


**DIPLOMES D'UNIVERSITE**  
**Droits spécifiques – Formation initiale**

Les diplômes d'université sont créés en application de l'article 613-2 du code de l'éducation qui dispose que « les établissements peuvent [...] organiser, sous leur responsabilité, des formations conduisant à des diplômes qui leurs sont propres ou préparant à ... des concours ». Ces diplômes doivent s'autofinancer et l'inscription aux formations correspondantes donne lieu au versement d'un droit déterminé par le Conseil d'administration de l'université après avis du Conseil des études et de la vie universitaire, en fonction du coût complet de ce diplôme.

Aux montants soumis à l'approbation du conseil, s'ajoute le droit de scolarité national fixé annuellement par arrêté du Ministre de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. Selon le niveau auquel ces diplômes conduisent, le droit applicable est celui du niveau Licence ou du niveau Master.

Intitulé de la formation ou du diplôme	Droits 2020/2021	Remarques
D.U. « <i>Brevets d'invention</i> » - cycle long	1 825 €	
D.U. « <i>Marques, dessins et modèles</i> » - cycle long	1 590 €	
D.U. « <i>Brevets d'invention et marques, dessins et modèles</i> » - cycle long	2 990 €	
Réinscrits aux D.U. « <i>Brevets d'invention</i> » ou « <i>Marques, dessins et modèles</i> » (cycle long ou accéléré)	595 €	
D.U. « <i>Droit européen des signes distinctifs et des dessins et modèles</i> »	1 000 €	
D.U. « <i>Business administration / Gestion d'entreprise et propriété intellectuelle</i> »	3 000 €	Tarif pour 8 modules sur 2 ans, soit 1 500 € pour un an de formation (4 modules)
D.U. « <i>Intelligence artificielle et propriété intellectuelle</i> »	1 000 €	

<b>Université</b>				
			de Strasbourg	

**Diplôme d'université | DU**

**Diplôme interuniversitaire | DIU**

RENOUVELLEMENT DEMANDE POUR : **20/21**

## RENOUVELLEMENT DE DU/DIU (non géré par le SFC)

SANS modification  AVEC modification

Composante : CEIPI

Dénomination du DU : *Diplôme universitaire du Contentieux des brevets en Europe*

Date d'approbation par le Conseil de composante : 4 décembre 2019

En cas de modifications, les préciser ainsi que leur motifs (*obligatoire pour les changements de tarif ; en cas de changement de maquette joindre une version à jour*) :

Dans le cas d'un partenariat avec d'autres universités, préciser quelle université porte le DIU, et joindre obligatoirement une copie de la convention :

Dans le cas d'autres partenariats, le préciser et joindre une copie de la convention :

Effectif minimal non exonéré permettant l'équilibre budgétaire du DU/DIU : 39

Indiquer si le DU est adossé à une Licence ou un Master ?

Si oui, indiquer la licence et /ou le master concerné(s) :

Indiquer le volume d'enseignement d'UE non adossé(s) à une licence ou à un master :

*(ne pas confondre avec les heures du DU mutualisées vers une licence ou un master)*

### 1. Bilan de l'année écoulée

Effectifs	Effectifs	Dont effectifs partiellement exonérés	Dont effectifs totalement exonérés
Formation Initiale			
Formation Continue	44		

\*rajouter des lignes si besoin

Taux horaire chargé ( <i>52€ à minima</i> )	215 €
---	-------

DEPENSES		RECETTES	
Coût d'enseignement ( <i>Volume d'enseignement * taux horaire chargé</i> )	20 316 €	Droits spécifiques: ( <i>ne pas prendre en compte les droits de base</i> )	169.400 €
Prélèvement 6 % (FC) sur les droits spécifiques	10.164 €	Autres recettes *	
Autres dépenses*	102.201 €		
Total des dépenses	132.681 €	Total des recettes	169.400 €
<b>Résultat (dépenses – recettes)</b>		36.719 €	

\*A préciser : (*ex. : personnel dédié sur budget composante, frais logistiques, bureautique, frais de bouche/ mobilité/ communication, transport, etc.*)

Commentaire du résultat :

Suivi de cohortes et résultats de l'évaluation de la formation et des enseignements (indiquer *les données de poursuites d'études, d'insertion professionnelle, de progression professionnelle des étudiants*) :

Les diplômés de cette formation sont des professionnels experts de la propriété intellectuelle, mandataires européens qui acquièrent des compétences pointues dans le domaine du contentieux et du brevet unitaire.

Ces nouvelles compétences sont hautement valorisées dans leurs entreprises et auprès de leurs clients.

## 2. Budget prévisionnel

Effectifs prévisionnels	Effectifs	Droits spécifiques
Formation Initiale		
Formation Continue	40	154.000 €
Exonération		

\*rajouter des lignes si besoin

Taux horaire chargé ( <i>52€ à minima</i> )	215 €
---	-------

DEPENSES		RECETTES	
Coût d'enseignement (Volume d'enseignement * taux horaire chargé)	27.000 €	Droits spécifiques: (ne pas prendre en compte les droits de base)	154.000 €
Prélèvement 6 % (FC) sur les droits spécifiques	9.240 €	Autres recettes *	
Autres dépenses*	112.043 €		
Total des dépenses	148.283 €	Total des recettes	154.000 €
<b>Résultat (dépenses - recettes)</b>			5.717 €

\*A préciser

### 3. Paramétrage des droits d'inscription

Droits de base du diplôme LICENCE  MASTER

Droits spécifiques (décliner les années (1ère et/ou 2ème et/ou 3ème année) ou les variantes du diplôme en fonction des populations concernées (FI, FC, EAD) ; ajouter autant d'étapes que nécessaires). Le cas échéant, préciser si la formation est divisible en module, et le tarif de chaque module).

Etape	Montant du droit spécifique	Application de gestion
		(Apogee, DS2001, facture, SFC...)
PI 11 U1 101	3.850 € FC	Apogée + facture SIFAC

Le diplôme ouvre-t-il droit à L'AFFILIATION A LA SECURITE SOCIALE : OUI  ou NON

Observations complémentaires que vous souhaitez porter à la connaissance de la CFVU :

## RENOUVELLEMENT DE DU/DIU (non géré par le SFC)

SANS modification  AVEC modification (tarif)

Composante : CEIPI

Dénomination du DU : *Diplômes d'études internationales de la propriété industrielle du CEIPI - option brevets d'invention*

Date d'approbation par le Conseil de composante : 04 décembre 2019

En cas de modifications, les préciser ainsi que leur motifs (*obligatoire pour les changements de tarif ; en cas de changement de maquette joindre une version à jour*) :

La prise en compte dans une certaine mesure de l'inflation entraîne une très légère augmentation des tarifs, envisagé à hauteur de 1 %. Pour le cycle accéléré (formation continue uniquement), cette augmentation tarifaire est portée autour de 3,5 %, prenant également en compte le renforcement des enseignements pratiques dispensés par des praticiens français et étrangers.

Dans le cas d'un partenariat avec d'autres universités, préciser quelle université porte le DIU, et joindre obligatoirement une copie de la convention :

Dans le cas d'autres partenariats, le préciser et joindre une copie de la convention :

Effectif minimal non exonéré permettant l'équilibre budgétaire du DU/DIU : 70 FC+ 11 FI

Indiquer si le DU est adossé à une Licence ou un Master ?

Si oui, indiquer la licence et /ou le master concerné(s) :

Indiquer le volume d'enseignement d'UE non adossé(s) à une licence ou à un master :

*(ne pas confondre avec les heures du DU mutualisées vers une licence ou un master)*

### 1. Bilan de l'année écoulée

Effectifs	Effectifs	Dont effectifs partiellement exonérés	Dont effectifs totalement exonérés
Formation Initiale	16 (dont 6 réinscrits)		
Formation Continue	84 (dont 17 réinscrits)		

\*rajouter des lignes si besoin

Taux horaire chargé (52€ à minima)	52 €
------------------------------------	------

DEPENSES		RECETTES	
Coût d'enseignement ( <i>Volume d'enseignement * taux horaire chargé</i> )	85.902 €	Droits spécifiques: ( <i>ne pas prendre en compte les droits de base</i> )	295.545 €
Prélèvement 6% (FC) ou 20% (FI) sur les droits spécifiques	20.535 €	Autres recettes *	
Autres dépenses**	188.853 €		
Total des dépenses	295.290 €	Total des recettes	295.545 €
<b>Résultat (dépenses - recettes)</b>		255 €	

\*A préciser :

Commentaire du résultat :
---------------------------

Suivi de cohortes et résultats de l'évaluation de la formation et des enseignements (indiquer *les données de poursuites d'études, d'insertion professionnelle, de progression professionnelle des étudiants*) :

Le bilan d'insertion des étudiants en formation initiale du diplôme d'études internationales de la propriété industrielle du CEIPI - Option brevets d'invention - est très satisfaisant dans la mesure où ces étudiants trouvent un emploi à plus de 85 % dans les mois qui suivent la fin de la formation.

Pour la formation continue, les jeunes professionnels passent ce diplôme d'université du CEIPI qui est un passage obligé pour l'obtention de la qualification professionnelle française, avec un taux satisfaisant de réussite.

Pour les candidats à l'examen européen de qualification, les diplômés de cette formation du CEIPI ont un taux de réussite très élevé. A cet égard, il peut être mentionné que les français se trouvent dans les deux premiers rangs des pays européens à cet examen ; pour l'épreuve D de cet examen européen, le taux de réussite est à 90 % pour les diplômés du CEIPI.

## 2. Budget prévisionnel

Effectifs prévisionnels	Effectifs	Droits spécifiques
Formation Initiale	17 dont 6 réinscrits	(cf. §3)
Formation Continue	77 dont 11 réinscrits	(cf. §3)
Exonération		

\*rajouter des lignes si besoin

Taux horaire chargé ( <i>52€ à minima</i> )	52
---	----

DEPENSES		RECETTES	
Coût d'enseignement (Volume d'enseignement * taux horaire chargé)	72.000 €	Droits spécifiques: (ne pas prendre en compte les droits de base)	288.030 €
Prélèvement 6% (FC) ou 20% (FI) sur les droits spécifiques	20.453 €	Autres recettes *	
Autres dépenses*	195.000 €		
Total des dépenses	287.453 €	Total des recettes	288.030 €
<b>Résultat (dépenses - recettes)</b>		577 €	

\*A préciser

### 3. Paramétrage des droits d'inscription

Droits de base du diplôme LICENCE  MASTER

Droits spécifiques (décliner les années (1ère et/ou 2ème et/ou 3ème année) ou les variantes du diplôme en fonction des populations concernées (FI, FC, EAD) ; ajouter autant d'étapes que nécessaires). Le cas échéant, préciser si la formation est divisible en module, et le tarif de chaque module).

Etape	Montant du droit spécifique	Application de gestion
		(Apogee, DS2001, facture, SIFAC...)
PI 06U1 101	2 120 € FC	Apogée + facture SIFAC
PI 07U1 101	4 500 € FC	Apogée + facture SIFAC
PI 08U1 101	870 € FC	Apogée + facture SIFAC
PI 06U1 101	1 825 € FI	Apogée + facture SIFAC
PI 08U1 101	595 € FI	Apogée + facture SIFAC

Le diplôme ouvre-t-il droit à L'AFFILIATION A LA SECURITE SOCIALE : Oui  ou Non

Observations complémentaires que vous souhaitez porter à la connaissance de la CFVU :

TARIF DES DIPLOMES D'UNIVERSITE, ATTESTATIONS ET CERTIFICATS  
Année Universitaire 2020/2021

Intitulé de la formation ou du diplôme		Droits 2017-2018	Droits 2018-2019	Droits 2019-2020	Droits 2019-2020	Exonérations ou réduction des frais d'inscription
DU Acquisition des bases fondamentales en implantologie orale		3 600 €	3 600 €	3 600 €	<b>3 600 €</b>	Selon la règle suivante fixée et approuvée par le Conseil de Faculté en date du 17 mai 2013 : « Chaque interne pourra s'inscrire à un diplôme d'université et bénéficier d'une réduction de 50% des frais d'inscription, une seule fois au cours de son internat. Le nombre de places réservés aux internes par DU et par année est fixée à 1 (une) ».
DU sur 2 années : Implantologie orale appliquée		3 600 € par année d'études	3 600 € par année d'études	3 600 € par année d'études	<b>3 600 € par année d'études</b>	
DU sur 3 années : Parodontologie clinique		6 500 € 1ère année	6 500 € 1ère année	6 500 € 1ère année	<b>6 500 € 1ère année</b>	
		6 500 € 2ème année	6 500 € 2ème année	6 500 € 2ème année	<b>6 500 € 2ème année</b>	
		5 000 € 3ème année	6 500 € 3ème année	6 500 € 3ème année	<b>6 500 € 3ème année</b>	
Formation aux Soins dentaires sous sédation par MEOPA	<b>Pas de droits nationaux</b>	650 €	650 €	650 €	<b>650 €</b>	
Formation aux Soins dentaires sous sédation par MEOPA <i>pour les attachés hospitaliers odontologistes</i>		500 €	500 €	500 €	<b>500 €</b>	
Formation aux Soins dentaires sous sédation par MEOPA et aux Soins d'Urgence (les deux formations combinées)		900 €	900 €	900 €	<b>900 €</b>	
Formation à la radioprotection des patients		150 €	150 €	150 €	<b>150 €</b>	
Formation à l'Imagerie Cone Beam CT			350 €	350 €	350 €	
				350 €	<b>Module 2 : 350 €</b>	
DU Esthétique du sourire : approche clinique multidisciplinaire		4 500 €	4 590 €	4 590 €	<b>4 590 €</b>	
DU Fentes labio-palatines		3 956 €	3 956 €	3 956 €	<b>3 956 €</b>	
DU d'Hygiène et stérilisation en médecine bucco-dentaire		3 130 €	3 255 €	3 255 €	<b>3 255 €</b>	
DU Occlusodontie fonctionnelle		4 000 €	4 160 €	4 160 €	<b>4 160 €</b>	
DU Soins et prévention bucco-dentaires chez les personnes âgées	<i>Formation Initiale</i>	1 800 €	1 800 €	1 800 €	<b>1 800 €</b>	
	<i>Formation Continue</i>	2 600 €	2 705 €	2 705 €	<b>2 705 €</b>	

Modification du tarif : formation sur 2 jours avec 1 module par jour

DU gérés par le Service de Formation Continue (SFC)

Approbation du Conseil de Faculté du **XX avril 2020**

## **ARGUMENTAIRE présenté par Catherine HAGUENAU-MOIZARD**

### **DU Terminologie juridique anglaise**

Les effectifs du DU terminologie juridique anglaise ont augmenté (35 étudiants en 2017, 50 en 2018 et 96 en 2019).

Cette augmentation des effectifs justifie de baisser les droits d'inscription, en tenant compte cependant de l'incertitude sur le nombre d'inscrits en 2020-2021. Cette incertitude découle de deux facteurs : comme chaque année, les étudiants choisiront de s'inscrire au mois de septembre. Il n'est donc pas possible de connaître les effectifs à la date où le conseil doit se prononcer. A cette incertitude structurelle s'ajoute une incertitude conjoncturelle, due au changement de modalités d'accès en master 1 pour l'année prochaine.

Nous ne connaissons pas exactement le profil des étudiants qui seront acceptés en master 1 ni l'intérêt qu'ils pourraient porter au DU.

En raison à la fois de l'augmentation des effectifs et de l'incertitude sur les effectifs à la rentrée prochaine, une baisse de 25 % des droits spécifiques paraît raisonnable.

**Les frais d'inscription seraient donc portés à 112 euros au lieu de 150 euros.**

**Approuvé par le conseil de faculté du 4 mai 2020.**

<b>Université</b>				
			<b>de Strasbourg</b>	

# Diplôme

**Création** : Tout renseigner, sauf la rubrique XI

**Modification** : Tout renseigner et indiquer en rouge les modifications et leur motif

**Renouvellement d'un DU** : Renseigner les rubriques I, X et XI ; supprimer le reste

OUVERTURE DEMANDEE POUR : **2020-2021**

Attention, ce formulaire ne concerne pas les formations en apprentissage.

## I. Intitulé : DU Clinique des droits de l'Homme

S'agit-il :  d'une création OU  d'une modification/renouvellement de DU

*Cocher ce qui convient*

Date d'approbation par le Conseil de composante : 4 mai 2020

## X. Budget prévisionnel

### A. Financement à coût constant

VIA SFC : ne pas renseigner la rubrique. Par définition, les diplômes gérés par le SFC sont autofinancés. En effet, la gestion budgétaire et financière des actions de formation continue proposées par le SFC est conforme aux obligations du Code du travail et fait, à ce titre, l'objet d'une déclaration annuelle auprès des services de la DIRECCTE.

HORS SFC : détailler les modalités de financement de la formation, en tenant compte des heures accomplies dans le service des enseignants, les heures complémentaires éventuellement nécessaires au paiement des heures hors-service et des intervenants extérieurs, ainsi que du nombre de groupes d'étudiants.

**Rappel : dans le cas des DU, les droits spécifiques minorés de 20% pour les frais de gestion, doivent pouvoir abonder les frais en question.**

Si la création ou la modification implique la création d'heures d'enseignement, indiquer en parallèle les suppressions ou les financements ad hoc couvrant le surcoût ainsi demandé.

Si le financement repose, en partie ou totalement sur un partenaire extérieur, joindre la convention établie avec lui, ou le projet de convention.

#### Recettes :

Droits spécifiques : 1<sup>re</sup> année : 350 € X 9 = **3150 €**

2<sup>me</sup> année : 150 € X 9 = **1350 €**

**Total : 4500 €**

#### **Dépenses :**

Volume d'enseignement en HeTD x taux horaire chargé (X52) : **0 €**

Prélèvement pour frais de gestion et infrastructure : **900 €**

Frais d'inscription à la session d'enseignement d'été de l'Institut International des Droits de l'Homme à tarif préférentiel : **3600 €**

**Total : 4500 €**

9 inscriptions en 1<sup>re</sup> année, et 9 en 2<sup>me</sup> années sont nécessaires pour équilibrer le budget

## B. Paramétrage des droits d'inscription

### 1. Droits de base du diplôme

LICENCE  OU MASTER

Cocher ce qui convient

### 2. Droits spécifiques

Décliner les années (1ère et/ou 2ème et/ou 3ème année) ou les variantes du diplôme d'après les populations concernées (FI, FC, EAD) ; ajouter autant d'étapes que nécessaires). Le cas échéant, préciser si la formation est divisible en module, et le prix de chaque module.

Etape	Montant du droit spécifique	Application de gestion (Apogee, DS2001, facture, SFC...)
DA8LU1	350 €	Apogée
DA8LU2	150 €	Apogée

CAS EVENTUELS D'EXONERATION : Boursiers – inscription au DU en deuxième diplôme

Le diplôme ouvre-t-il droit à l'AFFILIATION A LA SECURITE SOCIALE : OUI  OU NON

## XI. Bilan de l'année écoulée (supprimer la rubrique en cas de création de formation)

### A. Bilan financier de la dernière année de fonctionnement

#### Recettes :

Droits spécifiques : 1<sup>ère</sup> année : 350 € X (8) = **2 800 €**

2<sup>ème</sup> année : 100 € X (4) = **400 €**

**Total : 3 200 €**

---

#### Dépenses :

Prélèvement pour frais de gestion et infrastructure : **640 €**

Frais d'inscription à la session d'enseignement d'été de l'Institut International des Droits de l'Homme à tarif préférentiel : **2 200 €**

**Total : 2 840 €**

Détailler le bilan de financement de la formation, en tenant compte des heures accomplies dans le service des enseignants, les heures complémentaires éventuellement nécessaires au paiement des heures hors-service et des intervenants extérieurs, ainsi que du nombre de groupes d'étudiants.

### B. Bilan en termes d'effectifs

Indiquer les effectifs inscrits d'après les populations concernées : en formation initiale, continue, présentiel, à distance, etc.

1ère année : **16** inscrits dont **8** exonérés

2ème année : **6** inscrits dont **2** exonérés

### C. Suivi de cohortes

Indiquer les données de poursuites d'études, d'insertion professionnelle, de progression professionnelle des étudiants

<b>Université</b>				
			<b>de Strasbourg</b>	

# Diplôme

**Création** : Tout renseigner, sauf la rubrique XI

**Modification** : Tout renseigner et indiquer en rouge les modifications et leur motif

**Renouvellement d'un DU** : Renseigner les rubriques I, X et XI ; supprimer le reste

O UVERTURE DEMANDEE POUR : **2020\_ - 2021**

Attention, ce formulaire ne concerne pas les formations en apprentissage.

## I. Intitulé : DU Droits Européens

S'agit-il :  d'une création OU  d'une modification/renouvellement de DU

*Cocher ce qui convient*

Date d'approbation par le Conseil de composante : 4 MAI 2020

## X. Budget prévisionnel

### A. Financement à coût constant

*VIA SFC : ne pas renseigner la rubrique. Par définition, les diplômes gérés par le SFC sont autofinancés. En effet, la gestion budgétaire et financière des actions de formation continue proposées par le SFC est conforme aux obligations du Code du travail et fait, à ce titre, l'objet d'une déclaration annuelle auprès des services de la DIRECCTE.*

HORS SFC : détailler les modalités de financement de la formation, en tenant compte des heures accomplies dans le service des enseignants, les heures complémentaires éventuellement nécessaires au paiement des heures hors-service et des intervenants extérieurs, ainsi que du nombre de groupes d'étudiants.

**Rappel: dans le cas des DU, les droits spécifiques minorés de 20% pour les frais de gestion, doivent pouvoir abonder les frais en question.**

Si la création ou la modification implique la création d'heures d'enseignement, indiquer en parallèle les suppressions ou les financements adhoc couvrant le surcoût ainsi demandé.

Si le financement repose, en partie ou totalement sur un partenaire extérieur, joindre la convention établie avec lui, ou le projet de convention.

#### Recettes :

Droits spécifiques : 1<sup>re</sup> année : 150 € X 25 = **3750 €**

2<sup>me</sup> année : 150 € X 25 = **3750 €**

3<sup>me</sup> année : 900 € X 25 = **22 500 €**

**Total : 30 000€**

#### Dépenses:

Volume d'enseignement en HeTD x taux horaire chargé (X52) : **22 828 €**

DU 1ère année : 58.5 HeTD

DU 2ème année : 40.5 HeTD

DU 3ème année : 340 HeTD

Prélèvement pour frais de gestion et infrastructure : **6000 €**

Autres dépenses : **500 €**

**Total : 29 348 €**

## B. Paramétrage des droits d'inscription

### 1. Droits de base du diplôme

LICENCE (X) au titre du DU 1ère année ou MASTER (X) au titre du DU 2ème et 3ème année  
*Cocher ce qui convient*

### 2. Droits spécifiques

Décliner les années (1ère et/ou 2ème et/ou 3ème année) ou les variantes du diplôme d'après les populations concernées (FI, FC, EAD) ; ajouter autant d'étapes que nécessaires). Le cas échéant, préciser si la formation est divisible en module, et le prix de chaque module.

Etape	Montant du droit spécifique	Application de gestion (Apogee, DS2001, facture, SFC...)
DA36U1	150 €	Apogée
DA36U2	150 €	Apogée
DA36U3	900 €	Apogée

CAS EVENTUELS D'EXONERATION : DU 3ème année, sous réserve de l'accord du Doyen après avis du Responsable de Formation

Le diplôme ouvre-t-il droit à l'AFFILIATION A LA SECURITE SOCIALE : OUI ( ) OU NON (X)

## XI. Bilan de l'année écoulée (supprimer la rubrique en cas de création de formation)

### A. Bilan financier de la dernière année de fonctionnement

<b>Recettes :</b>
Droits spécifiques : 1 <sup>ère</sup> année : 150 € X 0 = <b>0 €</b>
2 <sup>ème</sup> année : 150 € X 0 = <b>0 €</b>
3 <sup>ème</sup> année : 900 € X 25 = <b>22 500 €</b>
<b>Total : 22 500 €</b>
-----
<b>Dépenses:</b>
Volume d'enseignement en HeTD x taux horaire chargé (X52) : 163 h CM + 52h TD = <b>296.5 HeTD = 15 418€</b>
Prélèvement pour frais de gestion et infrastructure : <b>4 500 €</b>
<b>Total : 19 918 €</b>

Détailler le bilan de financement de la formation, en tenant compte des heures accomplies dans le service des enseignants, les heures complémentaires éventuellement nécessaires au paiement des heures hors-service et des intervenants extérieurs, ainsi que du nombre de groupes d'étudiants.

### B. Bilan en termes d'effectifs

Indiquer les effectifs inscrits d'après les populations concernées : en formation initiale, continue, présentiel, à distance, etc.

1ère année : **0** inscrits

2ème année : **0** inscrits

3ème année : **28** inscrits en formation initiale dont **3** exonérés de frais d'inscription.

### **C. Suivi de cohortes**

Indiquer les données de poursuites d'études, d'insertion professionnelle, de progression professionnelle des étudiants

<b>Université</b>				
			<b>de Strasbourg</b>	

# Diplôme

**Création :** Tout renseigner, sauf la rubrique XI

**Modification :** Tout renseigner et indiquer en rouge les modifications et leur motif

**Renouvellement d'un DU :** Renseigner les rubriques I, X et XI ; supprimer le reste

O UVERTURE DEMANDEE POUR : **2020\_ - 2021**

Attention, ce formulaire ne concerne pas les formations en apprentissage.

## I. Intitulé : DU Pollutions et Nuisances

S'agit-il :  d'une création OU  d'une modification/renouvellement de DU

*Cocher ce qui convient*

Date d'approbation par le Conseil de composante : 4 MAI 2020

## X. Budget prévisionnel

### A. Financement à coût constant

*VIA SFC : ne pas renseigner la rubrique. Par définition, les diplômes gérés par le SFC sont autofinancés. En effet, la gestion budgétaire et financière des actions de formation continue proposées par le SFC est conforme aux obligations du Code du travail et fait, à ce titre, l'objet d'une déclaration annuelle auprès des services de la DIRECCTE.*

HORS SFC : détailler les modalités de financement de la formation, en tenant compte des heures accomplies dans le service des enseignants, les heures complémentaires éventuellement nécessaires au paiement des heures hors-service et des intervenants extérieurs, ainsi que du nombre de groupes d'étudiants.

**Rappel : dans le cas des DU, les droits spécifiques minorés de 20% pour les frais de gestion, doivent pouvoir abonder les frais en question.**

Si la création ou la modification implique la création d'heures d'enseignement, indiquer en parallèle les suppressions ou les financements ad hoc couvrant le surcoût ainsi demandé.

Si le financement repose, en partie ou totalement sur un partenaire extérieur, joindre la convention établie avec lui, ou le projet de convention.

#### Recettes :

Droits spécifiques : 150 € X 48 = **7200 €**

**Total : 7200 €**

#### Dépenses :

Volume d'enseignement en HeTD x taux horaire chargé (X52) : **115 X 52 = 5980 €**

**Parmi les 115 HeTD, 77.5 HeTD sont mutualisées avec le M2 DETR.**

**Les cours dispensés du DU hors M2 DETR représentent 37.5 HeTD soit 1950 €**

Prélèvement pour frais de gestion et infrastructure : **1196 €**

**Total : 7176 €**

48 inscrits non exonérés sont nécessaires pour équilibrer le budget

## B. Paramétrage des droits d'inscription

### 1. Droits de base du diplôme

LICENCE ( ) MASTER (X)

Cocher ce qui convient

### 2. Droits spécifiques

Décliner les années (1ère et/ou 2ème et/ou 3ème année) ou les variantes du diplôme d'après les populations concernées (FI, FC, EAD) ; ajouter autant d'étapes que nécessaires). Le cas échéant, préciser si la formation est divisible en module, et le prix de chaque module.

Etape	Montant du droit spécifique	Application de gestion (Apogee, DS2001, facture, SFC...)
DAU5U	150 €	Apogée
DAU5U	850 €	SFC

CAS EVENTUELS D'EXONERATION : Exonération des droits spécifiques sous réserve de l'accord du Doyen après avis de l'enseignant

Le diplôme ouvre-t-il droit à l'AFFILIATION A LA SECURITE SOCIALE : OUI (X) OU NON (X)

## XI. Bilan de l'année écoulée (supprimer la rubrique en cas de création de formation)

### A. Bilan financier de la dernière année de fonctionnement

<b>Recettes :</b> Droits spécifiques : 150 € X 51 = <b>7 650 €</b> <b>Total : 7 650 €</b>
<b>Dépenses :</b> Volume d'enseignement en HeTD x taux horaire chargé (X52) : <b>5980€</b> Prélèvement pour frais de gestion et infrastructure : <b>1530 €</b> <b>Total : 7510 €</b>

Détailler le bilan de financement de la formation, en tenant compte des heures accomplies dans le service des enseignants, les heures complémentaires éventuellement nécessaires au paiement des heures hors-service et des intervenants extérieurs, ainsi que du nombre de groupes d'étudiants.

### B. Bilan en termes d'effectifs

Indiquer les effectifs inscrits d'après les populations concernées : en formation initiale, continue, présentiel, à distance, etc.

**51** inscrits en formation initiale.

### C. Suivi de cohortes

Indiquer les données de poursuites d'études, d'insertion professionnelle, de progression professionnelle des étudiants

<b>Université</b>				
			<b>de Strasbourg</b>	

# Diplôme

**Création** : Tout renseigner, sauf la rubrique XI

**Modification** : Tout renseigner et indiquer en rouge les modifications et leur motif

**Renouvellement d'un DU** : Renseigner les rubriques I, X et XI ; supprimer le reste

OUVERTURE DEMANDEE POUR : **2020 - 2021**

Attention, ce formulaire ne concerne pas les formations en apprentissage.

## I. Intitulé : DU Terminologie juridique anglaise

S'agit-il :  d'une création OU  d'une modification/renouvellement de DU

*Cocher ce qui convient*

Date d'approbation par le Conseil de composante : 4 MAI 2020

Voir accompagnement de l'argumentaire pour l'année 2020/2021 : Baisse du coût des droits spécifiques.

## X. Budget prévisionnel

### A. Financement à coût constant

*VIA SFC : ne pas renseigner la rubrique. Par définition, les diplômes gérés par le SFC sont autofinancés. En effet, la gestion budgétaire et financière des actions de formation continue proposées par le SFC est conforme aux obligations du Code du travail et fait, à ce titre, l'objet d'une déclaration annuelle auprès des services de la DIRECCTE.*

HORS SFC : détailler les modalités de financement de la formation, en tenant compte des heures accomplies dans le service des enseignants, les heures complémentaires éventuellement nécessaires au paiement des heures hors-service et des intervenants extérieurs, ainsi que du nombre de groupes d'étudiants.

**Rappel : dans le cas des DU, les droits spécifiques minorés de 20% pour les frais de gestion, doivent pouvoir abonder les frais en question.**

Si la création ou la modification implique la création d'heures d'enseignement, indiquer en parallèle les suppressions ou les financements ad hoc couvrant le surcoût ainsi demandé.

Si le financement repose, en partie ou totalement sur un partenaire extérieur, joindre la convention établie avec lui, ou le projet de convention.

#### **Recettes :**

Droits spécifiques : 1<sup>ère</sup> année : 150 € X 42 = **6300 €**

**Total : 6300 €**

#### **Dépenses:**

Volume d'enseignement en HeTD (96hTD) x taux horaire chargé (X52) : **4992 €**

Prélèvement pour frais de gestion et infrastructure : **1260 €**

**Total : 6252 €**

42 inscrits non exonérés sont nécessaires pour équilibrer le budget

## B. Paramétrage des droits d'inscription

### 1. Droits de base du diplôme

LICENCE ( ) OU MASTER (X) **243,00 €**

*Cocher ce qui convient*

## 2. Droits spécifiques

Décliner les années (1ère et/ou 2ème et/ou 3ème année) ou les variantes du diplôme d'après les populations concernées (FI, FC, EAD) ; ajouter autant d'étapes que nécessaires). Le cas échéant, préciser si la formation est divisible en module, et le prix de c haque module.

Etape	Montant du droit spécifique	Application de gestion (Apogee, DS2001, facture, SFC...)
DAU7U1	150 €	Apogée

CAS EVENTUELS D'EXONERATION : Boursiers – inscription au DU en deuxième diplôme

Le diplôme ouvre-t-il droit à L'AFFILIATION A LA SECURITE SOCIALE : OUI (X) OU NON ()

## XI. Bilan de l'année écoulée (supprimer la rubrique en cas de création de formation)

### A. Bilan financier de la dernière année de fonctionnement

<b>Recettes :</b>
Droits spécifiques : 150€ X 94 = <b>14 100€</b>
<b>Total : 14 100 €</b>
-----
<b>Dépenses:</b>
Volume d'enseignement en HeTD (96 hTD) x taux horaire chargé (X52) : <b>4992 €</b>
Prélèvement pour frais de gestion et infrastructure : <b>2 850 €</b>
<b>Total : 7 842 €</b>

Détailler le bilan de financement de la formation, en tenant compte des heures accomplies dans le service des enseignants, les heures complémentaires éventuellement nécessaires au paiement des heures hors-service et des intervenants extérieurs, ainsi que du nombre de groupes d'étudiants.

En 2018/2019, **86 ETUDIANTS** ont choisi l'option DU Terminologie juridique anglaise dans l'UE langue1 et l'UE langue 2 ce qui représente trois groupes de TD anglais en moins, soit une économie de 3X (13.5 HETD \* 2 semestres) (**4212 €**).

### B. Bilan en termes d'effectifs

Indiquer les effectifs inscrits d'après les populations concernées : en formation initiale, continue, présentiel, à distance, etc.

1ere année : **95** inscrits en formation initiale dont 1 exonéré de frais d'inscription

### C. Suivi de cohortes

Indiquer les données de poursuites d'études, d'insertion professionnelle, de progression professionnelle des étudiants

## 4.2. Tarifs FI/FC DU Bachelor Affaires Internationales & Bachelor Jeune Entrepreneur à partir de l'année universitaire 2020/2021.

Pour couvrir l'ensemble des possibilités en formation initiale, les tarifs annuels suivants à partir de l'année universitaire 2020/2021 – hors frais universitaires – pour les DU Bachelor Affaires Internationales et Bachelor Jeune Entrepreneur sont proposés :

**Le tarif de l'année de 1ère inscription restera valable pendant tout le cursus de l'étudiant.**

**Le tarif FC est celui de la FI majoré de 500€.**

	2019/2020	2020/2021	2021/2022	2022/2023	2023/2024
	votés				
<b>Bachelor Affaires Internationales :</b>					
BAI 1A	7 000,00 €	7 500,00 €	8 500,00 €	8 500,00 €	8 500,00 €
BAI 2A	7 000,00 €	7 000,00 €	7 500,00 €	8 500,00 €	8 500,00 €
BAI 3A	6 050,00 €	7 000,00 €	7 000,00 €	7 500,00 €	8 500,00 €
Redoublant BAI 1A	3 500,00 €	3 500,00 €	3 750,00 €	4 250,00 €	4 250,00 €
Redoublant BAI 2A	3 500,00 €	3 500,00 €	3 500,00 €	3 750,00 €	4 250,00 €
Redoublant BAI 3A	3 025,00 €	3 025,00 €	3 500,00 €	3 500,00 €	3 750,00 €
Année professionnalisante	800,00 €	800,00 €	800,00 €	800,00 €	800,00 €
<b>Bachelor Jeune Entrepreneur : intégration de la formation au BAI sur 3 ans</b>					
Ex BJE 1ère année					
BJE 2ème année	3 500,00 €				
BJE 3ème année	2 500,00 €	3 500,00 €			
BJE redoublant 1ère année	1 750,00 €				
BJE redoublants 2ème	1 250,00 €	1 750,00 €			
BJE redoublants 3ème année	1 250,00 €	1 250,00 €	1 750,00 €		
Année professionnalisante	800,00 €	800,00 €	800,00 €		

**Délibération :**

**Après en avoir délibéré, les membres du Conseil ont validé les tarifs des DU Bachelors à compter de l'année universitaire 2020-2021 à l'unanimité des membres.**

Fait à Strasbourg, le 25 mars 2020

Le Directeur général

Le Directeur Général de  
L'Ecole de Management Strasbourg

Herbert CASTERAN

Herbert Castéran

### **4.3. Tarifs apprentissage**

Suite à la réforme de l'apprentissage, l'EM Strasbourg doit procéder à la validation en CA des décisions suivantes :

- Tarif apprentissage pour entreprises du secteur public : 3800€ (cf. décision de la réunion des responsables apprentissage du 11 décembre 2019)
- Tarif apprentissage pour entreprises transfrontalières : 5700€ (cf. décision de la réunion des responsables apprentissage du 11 décembre 2019 d'aligner ce tarif sur le tarif formation continue Master)
- Tarif apprentissage PGE identique à la recommandation de niveau de prise en charge de France Compétences soit 9221€
- Tarif apprentissage des mentions de Master égal au niveau de prise en charge par l'OPCO de l'entreprise

L'EM Strasbourg souhaite que le CFAU facture le reste à charge pour le PGE (différence entre le tarif de la formation et le niveau de prise en charge par chaque OPCO).

**Délibération :**

**Après en avoir délibéré, les membres du Conseil ont validé les propositions relatives aux tarifs de l'apprentissage à compter de l'année universitaire 2020/2021 à l'unanimité des membres.**

Fait à Strasbourg, le 25 mars 2020

Le Directeur général

Le Directeur Général de  
L'Ecole de Management Strasbourg

Herbert CASTÉLAN

Herbert Castéran

#### **4.4. Tarifs DU Leadership, Méditation et Neurosciences**

##### **Tarification différenciée du Diplôme d'Université Leadership, Méditation et Neurosciences (DU LMN)**

Afin de permettre l'amorçage de la première vague d'inscriptions au DU LMN pour l'année 2020/2021 (ouverture de la formation prévue en Mars 2021), il est proposé de pratiquer un tarif « *early bird* ». Il s'agit de fixer les frais d'inscription à 8500 euros au lieu de 11 500 euros pour les candidat.e.s retenu.e.s jusqu'au 31 décembre 2020.

**Délibération :**

**Pour toute inscription au DU LMN retenue jusqu'au 31 décembre 2020, le tarif de formation sera de 8 500 euros au lieu de 11 500 euros. Après en avoir délibéré, les membres du Conseil ont approuvé cette proposition de tarif différencié à l'unanimité des membres.**

Fait à Strasbourg, le 25 mars 2020

Le Directeur général

Le Directeur Général de  
L'Ecole de Management Strasbourg

Herbert CASTERAN

Herbert Castéran

#### **4.9. Tarifs formation concours Tremplin**

L'EM Strasbourg met en place une formation pour les candidats au concours Tremplin afin de leur permettre de s'entraîner à l'entretien de motivation. La formation sera constituée d'une demi-journée d'oraux blancs et sera encadrée par un référent concours.

Frais d'inscription pour le candidat : 50€ pour les non boursiers / gratuit pour les boursiers

Rémunération du référent concours : Forfait de 2 heures TD par demi-journée de participation

**Délibération :**

**Après en avoir délibéré, les membres du Conseil ont validé les tarifs de la formation au concours Tremplin à l'unanimité des membres.**

Fait à Strasbourg, le 25 mars 2020

Le Directeur général

Le Directeur Général de  
L'Ecole de Management Strasbourg

Herbert CASTÉLAN

Herbert Castéran

## **4.12. Tarifs PGE**

### **Tarifs PGE FI et FC 2020-2021**

Les tarifs PGE pour l'année universitaire 2020-2021 sont présentés dans les tableaux ci-dessous :

<b>Frais spécifiques appliqués aux étudiants PGE primo entrants en:</b>			
	2018-2019	2019-2020	2020-2021
1ère année	8500	8500	8500
2ème année	8500	8500	8500
3ème année	8500	8500	8500
redoublement	4250	4250	4250
année professionnalisante	800	800	800
année tutorée	0	0	0
2ème année double diplôme	800	800	800

<b>Tarifs formation continue</b>			
Année	2018-2019	2019-2020	2020-2021
PGE 1A	8760	8760	8760
PGE 2A	8760	8760	8760
PGE 3A	8760	8760	8760

**Délibération :**

**Après en avoir délibéré, les membres du Conseil ont donné leur accord pour les tarifs PGE 2020-2021 à l'unanimité des membres.**

Fait à Strasbourg, le 25 mars 2020

Le Directeur général

Le Directeur Général de  
L'Ecole de Management Strasbourg

Herbert CASTÉRAN

Herbert Castéran

Université				
			de Strasbourg	

Attention, ce formulaire ne concerne pas les formations en apprentissage.

## I. Intitulé : DEVELOPPEUR WEB FULL STACK

S'agit-il :  d'une création OU  d'une modification/renouvellement de DU

[Cocher ce qui convient](#)

Date d'approbation par le Conseil de composante : inscrit à l'ordre du jour de la séance du 08/06/2020

## II. Exposé des motifs de la création / modification

Les technologies de développement web évoluent très vite, et c'est pourquoi, la maquette de la Licence Professionnelle Activités et Techniques de Communication s'est, elle aussi, adaptée à cette évolution, laissant place à une nouvelle Licence Professionnelle de Développement Web, Communication et Apprentissages (LP DWCA). Le diplôme d'université se devait, lui aussi, d'harmoniser ses contenus avec les besoins d'aujourd'hui, notamment en termes de *design responsive*, à savoir, adaptable à toutes dimensions d'écran, des plus grands tel un support de type *desktop*, aux plus petits pour s'adapter automatiquement et rapidement aux formats des smartphones et tablettes.

Le langage Javascript est aujourd'hui omniprésent dans le développement web, pour faciliter l'ergonomie et l'usage d'une application web. Les langages HTML et Javascript seront abordés de façon plus coordonnée.

Enfin, aujourd'hui, on ne parle plus d'un site web, mais bien d'une application web, responsive, pour un usage sur support mobile de plus en plus fréquent (les consultations sur mobiles dépassent les consultations sur ordinateurs), on développe alors en pensant *mobile first*.

Certains modules, moins utiles aujourd'hui, ont été écartés du Diplôme, mais seront toujours proposés en tant que stage court. Il s'agit des modules XML et Animation Flash. Ce remodelage de la formation permet de diminuer le nombre total d'heures (heures de réunions synchrones et de travail asynchrone) de 180h à 120h, et donc, surtout de réduire le coût pour proposer aujourd'hui une formation de développeur web, à distance, durant une année complète, à 1990 € au lieu de 4005 €. Cette baisse des coûts et du tarif d'inscription nous permettra d'être plus compétitif sur le marché de la formation.

Actuellement, la plupart des formations de développeur web se déroule en présentiel, rares sont les formations à distance. Certes, les MOOC sont nombreux, mais le taux de réussite est extrêmement faible, on observe plutôt des taux énormes d'abandon et de décrochage. Notre formation à distance repose sur un accompagnement des apprenants dans leur apprentissage, ce qui permet de garantir des taux de réussite de l'ordre de 90%.

L'objectif du diplôme d'université est de former des développeurs *full-stack*, c'est-à-dire des spécialistes qui assurent le développement d'une application web de A à Z, tant sur le design graphique, l'intégration web, et surtout le moteur de l'application en relation avec des bases de données, avec le respect de qualité dans la conduite de projet.

Le profil de développeur *full-stack* reste très recherché par les entreprises et les startups, qui n'ont pas toujours les moyens de recruter un développeur front-end (pour l'intégration graphique), un développeur back-end (pour le développement en relation avec une base de

données), un chef de projet, etc... Ce profil *full-stack* englobe toutes les compétences pour mener à bien un projet web.

En termes de prévision sur le marché du travail, 220 000 emplois sont attendus dans ce secteur d'ici 2022 (Le Monde, article Mis à jour le 03.05.2017).

Enfin, ce diplôme d'université reste un tremplin pour accéder à la licence professionnelle DWCA. Chaque année, 2 apprenants s'inscrivent en licence professionnelle, et valorisent ainsi leur parcours de formation par un diplôme d'état.

### III. Composante de rattachement :

#### A. Composantes ou services associées :

INSPE de l'Académie de Strasbourg  
141 avenue de Colmar  
BP 40102  
F-67024 Strasbourg cedex

Service Formation Continue : s'agissant d'un diplôme d'université organisé en formation continue, la gestion du diplôme est assurée par le SFC.

#### B. Universités partenaires

./.

#### C. Autres partenariats

./.

### IV. Responsable de la formation pour l'Université de Strasbourg

Prénom : Eric  
Nom : Christoffel  
Grade : Maître de Conférences  
CNU : 28ième  
Adresse : Faculté de Physique et Ingénierie, 3 rue de l'université, 67084 Strasbourg Cedex  
Laboratoire de rattachement : Laboratoire Interuniversitaire des Sciences de l'Education et de la Communication (LISEC) - EA 2310  
Téléphone : 06 51 60 56 39  
Email : christof@unistra.fr

### V. Conditions d'admission et public concerné

#### A. Mode de recrutement / sélection

Les candidats complètent un dossier de candidature, établi par le Service de Formation Continue (SFC), qui est examiné par l'équipe pédagogique. Un entretien téléphonique pourra être organisé au cours duquel les candidats pourront exposer leur motivation. Suivant le cas, les candidats peuvent être admis sur Validation des Acquis Personnels et Professionnels (VAPP).

## B. Effectifs prévisionnels

Le nombre minimum d'apprenants est de 9, ce qui permet d'assurer l'équilibre financier, tel que défini dans le plan de financement prévisionnel établi avec le SFC. Idéalement à distance, une promotion est constituée de 14 apprenants. Il pourra être admis jusqu'à 18 apprenants maximum. Au-delà de ce nombre, deux promotions pourraient être ouvertes avec au moins 9 apprenants chacune.

## VI. Modalités d'évaluation des étudiants

Le contrôle continu intégral est appliqué pour ce Diplôme d'Université.

Les matières sont organisées par UE, comme présenté dans le tableau ci-dessous. Pour chaque matière, une Situation Problème (SP) en travail collaboratif et/ou travail individuel est notée. La SP peut être une réalisation web, une création graphique, une rédaction d'un cahier des charges, une synthèse d'étude, etc... suivant le cas. Un coefficient est affecté à chaque matière, en fonction du volume horaire (Coefficient 1 pour une dizaine d'heures, coefficient 2 pour une vingtaine d'heures). Une moyenne est calculée pour chaque UE, puis la moyenne générale à partir des notes pondérées des UE.

La réussite au diplôme requiert une moyenne supérieure ou égale à 10/20 .

Les enseignants sont membres de plein droit du jury, le jury étant constitué d'au moins 3 membres, dont le responsable du diplôme.

UE	Matières	Heures	Coeff.	Coeff. UE
<b>Développement Front-end</b>	Langages HTML et Javascript	22	2	<b>5</b>
	Intégration web et Responsive Design	12	1	
	Cahier des charges	12	1	
	Référencement	10	1	
<b>Graphisme Webdesign</b>	Photoshop (outil)	12	1	<b>2</b>
	Photoshop (zooming)	12	1	
<b>Développement Back-end</b>	Langages PHP et MySQL	20	2	<b>4</b>
	CMS PrestaShop	10	1	
	CMS WordPress	10	1	
		120		

## VII. Équipe pédagogique

En application de l'article L613-2, al.2, la liste des enseignants intervenants dans les diplômes d'université doit être publiée sur le site internet de l'établissement.

### A. Enseignants universitaires

Nom et grade des enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs		Section CNU (le cas échéant)	Composante ou établissement (si établissement extérieur)	Nombre d'heures assurées (HETD)	Enseignements dispensés
Nom	Grade				
Christoffel Eric	MCF	28	Faculté Physique	42	Langages HTML, JS et PHP

### B. Professionnels

Nom et fonction des professionnels	Entreprise ou organisme d'origine	Nombre d'heures assurées (HETD)	Enseignements dispensés
Damien Senger Indépendant UX / UI Designer	Raccoon Studio	12	Intégration web et Responsive Design
Laurent Brancaloni Profession libérale	e-Sphera, Strasbourg	10	Référencement
François Schmitt Prestataire de service	Indépendant	12	Cahier des Charges
Benoît Ferry Création et Production Graphique	Octoprint	12	Photoshop (outil)
Boris Epp Graphiste indépendant	Borax	12	Photoshop (zooming)
François Mauviard Profession libérale Jean-Pierre Mauhin Affaire personnelle profession libérale	Gnosco Formation WebDesign Jampes 6.8	10	CMS PrestaShop
Jean-Pierre Mauhin Affaire personnelle profession libérale	WebDesign Jampes 6.8	10	CMS WordPress

## VIII. Enseignements

Intitulé de l'UE	Crédits	Coef.	Compétences attendues	Matières	CM	CI	TD	TP	TE	Total (HETD)

Développement Front-end	2	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Développer en HTML et CSS, en séparant le contenu, éléments structurels de contenu HTML, de la forme, mise en forme par CSS,</li> <li>- Organiser la page HTML à partir de la nouvelle sémantique de l'HTML5, et contrôle du design par CSS3,</li> <li>- Ecrire un programme en langage Javascript (syntaxe, structures de contrôle, fonctions, programmation orientée objet, ...) à partir d'un algorithme, et gérer des données au format JSON.</li> <li>- Manipuler et transformer les éléments HTML et les propriétés CSS.</li> <li>- Avoir recours à un framework tel que jQuery, pour l'interactivité de la page web, et en faciliter l'ergonomie et l'usage.</li> <li>- Programmer des requêtes sur un serveur distant via AJAX et AJAJ.</li> </ul>	Langages HTML et Javascript			22			22
Développement Front-end	1	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Etre capable de traduire et de transposer les maquettes fournies par l'équipe graphique en langages web : HTML et CSS.</li> <li>- Mettre en page le site Web en y intégrant les éléments des maquettes graphiques : textes et typographie, sons, images, multimédia, widget jQuery, formulaires, ....</li> <li>- Principales méthodes CSS utiles à l'intégrateur web pour assurer une page web responsive</li> <li>- Le design Mobile First, vu du côté du code et de l'intégrateur</li> </ul>	Intégration web et Responsive Design			12			12
Développement Front-end	1	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Connaissance des principaux aspects techniques à évoquer dans la réalisation d'un projet multimedia.</li> <li>- Maîtrise du plan de rédaction d'un cahier des charges.</li> </ul>	Cahier des charges			12			12
Développement Front-end	1	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Améliorer son référencement naturel sur les moteurs de recherche</li> <li>- Créer une campagne payante au clic sur Adwords</li> <li>- Suivre et analyser le trafic reçu sur le site web</li> </ul>	Référencement			10			10
Graphisme Webdesign	1	Découverte des outils, de leur fonction, et pratique	Photoshop (outil)			12			12
Graphisme Webdesign	1	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Comprendre et appliquer les différentes étapes de conception et création d'interfaces pour le web</li> <li>- Connaître quelques principes fondamentaux du design d'interfaces</li> <li>- Optimiser vos maquettes pour l'intégration web</li> </ul>	Photoshop (zooming)			12			12
Développement Back-end	2	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ecrire un programme en langage back-end PHP : syntaxe du langage, structures de contrôle et algorithme, fonctions PHP, sessions PHP, classes PHP.</li> <li>- Créer, gérer et manipuler des données d'une base de données MySQL. Traitement des réponses d'un formulaire.</li> <li>- Créer une application web : du mock-up à l'application fonctionnelle</li> </ul>	Langages PHP et MySQL			20			20
Développement Back-end	1	Administrer un site réalisé avec un « Système de Gestion de Contenu » (CMS – Content Management System) PrestaShop.	CMS PrestaShop			10			10
Développement Back-end	1	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Administrer un site réalisé avec un « Système de Gestion de Contenu » (CMS – Content Management System) WordPress</li> <li>- Adapter un thème aux besoins propres du site à réaliser (notamment dans l'aspect visuel du site)</li> </ul>	CMS WordPress			10			10
<p>CM = cours magistraux  CI = cours intégrés  TD = travaux dirigés  TP = travaux pratiques  TE = travail étudiant hors cours, TD et TP</p>				<b>Total</b>		120			120

Liste des UE disciplinaires enseignées en langues étrangères : Néant

Si la formation inclut un stage pratique d'application, préciser la durée : Néant

**NB :** un stage ne peut être reconnu en formation initiale que dans le cadre d'une année comptant au moins 200h de cours devant les étudiants.

## IX. Dispositifs de suivi de la formation

- **Évaluation des formations :** Oui (X) Non ( )

A la fin de chaque module, un questionnaire d'évaluation est automatiquement envoyé aux apprenants, via la plate-forme d'apprentissage DigitalUni.

Le modèle d'évaluation Kirkpatrick<sup>1</sup>, employé par le SFC, est basé sur 4 niveaux d'évaluation :

Niveau 1 - Réactions : c'est une évaluation du degré de satisfaction des participants vis à vis du programme de formation et de leur perception.

Niveau 2 - Apprentissages : cette évaluation va au-delà de la simple satisfaction de l'apprenant car elle mesure l'apprentissage (compétences, connaissances ou comportemental).

Niveau 3 - Comportement : c'est l'évaluation des changements d'ordre comportemental de l'apprenant suite à la formation, autrement dit la mise en œuvre effective des compétences nouvellement acquises.

Niveau 4 - Résultats : Cette dernière évaluation porte sur des éléments factuels et chiffrables générés par la formation.

- **Évaluation des enseignements :** Oui (X) Non ( )

Voir ci-dessus.

- **Conseil de perfectionnement :**

L'équipe pédagogique se réunit une fois par an, en fin de formation, pour faire un bilan sur les contenus (à adapter aux évolutions technologiques), mais également pour engager une réflexion sur les évaluations mener par le SFC.

- **Autres dispositifs, le cas échéant :**

## X. Budget prévisionnel

### A. Financement à coût constant

VIA SFC : ne pas renseigner la rubrique. Par définition, les diplômes gérés par le SFC sont autofinancés. En effet, la gestion budgétaire et financière des actions de formation continue proposées par le SFC est conforme aux obligations du Code du travail et fait, à ce titre, l'objet d'une déclaration annuelle auprès des services de la DIRECCTE.

### B. Paramétrage des droits d'inscription

#### 1. Droits de base du diplôme

LICENCE (X) OU MASTER ( )

*Cocher ce qui convient*

#### 2. Droits spécifiques

Décliner les années (1ère et/ou 2ème et/ou 3ème année) ou les variantes du diplôme d'après les populations concernées (FI, FC, EAD) ; ajouter autant d'étapes que nécessaires). Le cas échéant, préciser si la formation est divisible en module, et le prix de chaque module.

---

<sup>1</sup> <https://sfc.unistra.fr/la-formation-continue-a-luniversite/des-formations-evaluees-et-certifiees/le-modele-kirkpatrick/>

Etape	Montant du droit spécifique	Application de gestion (Apogee, DS2001, facture, SFC...)
ANNEE DE FORMATION DU	1990 €	SFC

CAS EVENTUELS D'EXONERATION :

*En tenir compte dans le budget prévisionnel et le bilan*

Le diplôme ouvre-t-il droit à L'AFFILIATION A LA SECURITE SOCIALE : Oui ( ) ou Non (X)

*Cocher ce qui convient*

## Diplôme d'université Pédagogie dans l'enseignement supérieur (DU PES)

**Création :** *Tout renseigner, sauf la rubrique XI*

**Modification :** *Tout renseigner et indiquer en rouge les modifications et leur motif*

**Renouvellement d'un DU :** *Renseigner les rubriques I, X et XI ; supprimer le reste*

**RENOUVELLEMENT DEMANDE POUR : 2020-2021**

Attention, ce formulaire ne concerne pas les formations en apprentissage.

## I. Intitulé du diplôme : Diplôme d'université Pédagogie dans l'enseignement supérieur (DU PES)

S'agit-il :  d'une création OU  d'un renouvellement de DU

Date d'approbation par le Conseil de composante : inscrit à l'ordre du jour de la séance du 08/06/2020

## II. Exposé des motifs de la création / modification

*Préciser*

- *la présentation des objectifs du diplôme, de son environnement,*

Le projet de création du Diplôme d'université Pédagogie dans l'enseignement supérieur (DU PES) s'inscrit dans la stratégie de l'université de Strasbourg qui est l'accompagnement, la reconnaissance et la valorisation de l'engagement pédagogique des enseignant.e.s et enseignant.e.s chercheur.e.s. Cette stratégie s'appuie sur l'Institut de développement et d'innovation pédagogiques (Idip), créé à l'Université de Strasbourg en 2013, et dont les missions sont :

- La formation des enseignant.e.s, enseignant.e.s-chercheur.e.s et enseignant.e.s vacataires (dans la suite du texte désignés par le terme « enseignant.e.s ») à la pédagogie universitaire, au travers d'ateliers à la demande et de 6 cycles récurrents (25 ateliers) :
  1. Concevoir son enseignement
  2. Comprendre l'apprentissage
  3. Développer ses pratiques pédagogiques
  4. Évaluer les apprentissages
  5. Élaborer l'offre de formation 18/22 autour des compétences
  6. Développer l'évaluation des enseignements par les étudiants
- L'accompagnement aux projets et à l'action pédagogiques des composantes, des équipes, des individus
- La contribution à la recherche sur la pédagogie de l'enseignement supérieur et la réussite étudiante

Ces missions visent à optimiser les conditions de la réussite étudiante et à favoriser le développement professionnel pédagogique des enseignant.e.s de l'Université de Strasbourg.

### Buts visés du diplôme

Le diplôme d'université Pédagogie dans l'enseignement supérieur vise à :

- Développer l'engagement et les compétences pédagogiques des enseignant.e.s du supérieur
- Certifier et valoriser l'engagement pédagogique des enseignant.e.s du contrat de site pour favoriser leur évolution de carrière

- Positionner l'Université de Strasbourg à la pointe de l'innovation pédagogique et du développement professionnel des enseignant.e.s
- Contribuer à l'objectif d'excellence de l'Université de Strasbourg

### Objectifs de formation

Le diplôme d'université Pédagogie de l'enseignement supérieur est élaboré à partir des principaux référentiels de compétences de l'enseignant dans le supérieur existants<sup>1</sup>.

A la fin du Diplôme d'université Pédagogie de l'enseignement supérieur, les participants seront capables d'/de

- mobiliser les repères théoriques et applications pratiques des ateliers dans une problématique pédagogique
- expérimenter une pratique pédagogique qui réponde au besoin de développement identifié
- rendre compte de leur démarche pédagogique et de l'analyse réflexive menée
- mener une recherche sur son enseignement afin d'identifier les retombées de ses pratiques pédagogiques sur les apprentissages étudiants

#### - *la spécificité de la nouvelle formation,*

Le diplôme d'université Pédagogie de l'enseignement supérieur est une offre entièrement nouvelle à l'Université de Strasbourg et innovante dans le paysage universitaire français.

Sa spécificité est d'offrir aux personnels de l'université ayant une charge d'enseignement, un dispositif leur permettant de s'engager dans un processus de développement professionnel pédagogique certifiant.

Les modalités de formation seront volontairement innovantes et transformantes, impliquant les étudiant.e.s-enseignant.e.s dans une démarche d'expérimentation en tant qu'apprenant.e et en tant qu'enseignant.e.

#### - *la demande du milieu, le volume du bassin d'emploi,*

La création du Diplôme d'université Pédagogie dans l'enseignement supérieur à l'Université de Strasbourg répond à une demande forte des participants aux actions de l'Idip (ateliers, accompagnements, réunions d'équipes pédagogiques, événements scientifiques), ainsi qu'à la volonté institutionnelle de favoriser le développement professionnel des personnels de l'université titulaires ou contractuels.

#### - *l'articulation avec la recherche,*

Les activités de l'Idip tout à la fois s'appuient sur les résultats des études scientifiques et contribuent à la recherche. Ainsi le DU PES s'inscrit parfaitement dans la démarche du « Scholarship of Teaching and Learning » (SoTL).

L'intention est de lier pédagogie et recherche, d'inciter les enseignant à engager une démarche scientifique dans leur activité pédagogique, quelle que soit leur discipline d'appartenance. Le SoTL participera ainsi au développement professionnel des enseignant.e.s de l'enseignement supérieur<sup>2</sup> en permettant d'/de :

- encourager l'analyse réflexive chez les enseignants
- favoriser la démarche scientifique à propos de sa pratique d'enseignement
- encourager l'utilisation de la recherche en pédagogie
- promouvoir les communautés de pratiques et la capitalisation formalisée des expériences, la communication

#### - *les formations analogues ailleurs en France et /ou à l'étranger,*

- DOCTENS : Certificat de pédagogie universitaire, réservé aux doctorants de l'Université, Université Sorbonne Paris Cité (48h)

<sup>1</sup> AIPU, 1999 ; CAPE, 2010 ; Brassard, 2012 ; ENAP, 2013 ; MESR, 2018.

<sup>2</sup> C. Bélanger, « Une perspective SoTL au développement professionnel des enseignants au supérieur : Qu'est-ce que cela signifie pour le conseil pédagogique? » *The Canadian Journal for the Scholarship of Teaching and Learning*. 15 décembre 2010, vol. 1, n° 2.

- Diplôme d'université "Enseigner dans le supérieur", INSPE de Clermont
- DU de formation aux Pédagogies Innovantes, Université de Nice Sophia Antipolis
- Master de spécialisation en pédagogie universitaire et de l'enseignement supérieur, Université de Namur et Université Catholique de Louvain
- DESU Pédagogie pour l'enseignement supérieur

Les diplômes offrant des formations à la pédagogie universitaire proposés dans d'autres universités sont très spécifiques : il s'agit de master complets ou de DU très spécialisés : pédagogie médicale, pédagogie numérique. Le DU "Enseigner dans le supérieur" de l'INSPE de Clermont ou celui de l'Université d'Aix-Marseille visent quant à eux les mêmes cibles et une formation de 120h assez semblable à nos ateliers. Notre plus-value réside réellement dans la mise en œuvre supervisée d'un projet pédagogique qui bénéficiera directement aux étudiants et aux équipes pédagogiques.

- *la complémentarité avec des formations existantes au sein de l'Université de Strasbourg*

- DU Pédagogie médicale

Le DU de pédagogie médicale proposé par la faculté de médecine de l'Université de Strasbourg est très spécialisé. L'offre de formation de l'Idip, et en particulier la démarche proposée dans le DU Pédagogie dans l'enseignement supérieur, constituent à la fois une base utile à la spécialisation dans le domaine médical et un complément par la richesse de la proposition de l'Idip.

- Formation doctorale

L'ensemble de l'offre de l'Idip est déjà intégré dans le programme de formation des doctorant.e.s proposé par l'Université de Strasbourg, contribuant à valider leur programme de formations transversales obligatoires.

- Offre de formation URFIST/RH

L'université propose un riche catalogue de formations à ses personnels. L'URFIST s'adresse en particulier aux enseignant.e.s et personnels des SCD. L'articulation entre ces différents catalogues et l'offre de l'Idip est cohérente. En effet, les thématiques traitées par l'URFIST ou le service des ressources humaines ne concernent pas la pédagogie universitaire et ne sont pas diplômantes.

- Master CFT (Conception, Formation, Technologie)

L'Idip et l'équipe pédagogique du Master CFT entretiennent une forte collaboration, notamment pour l'UE 35 « Pédagogie dans l'enseignement supérieur » du diplôme, pilotée par un conseiller pédagogique de l'Idip sous la responsabilité de la responsable du Master.

### III. Composante de rattachement :

#### A. Composantes ou services associées :

- Idip - Institut de développement et d'innovation pédagogiques
- INSPE

#### B. Universités partenaires

Les énumérer ici. Si le diplôme est construit en partenariat avec une ou des universités, préciser quelle université est porteuse du diplôme. Merci de joindre la convention ou le projet de convention au dossier.

Sans objet

#### C. Autres partenariats

*Décrire les autres partenaires, privés ou publics (notamment les lycées), et les modalités du partenariat en particulier dans le cas où l'organisation du diplôme est déléguée à un organisme de formation (FC le plus souvent). Dans ce cas, l'organisme doit être clairement identifié :*

- Raison sociale, adresse, responsable
- Résumé des modalités de partenariat
- Renvoyer à une convention, obligatoire, en annexe à la maquette

Sans objet

## IV. Responsable de la formation pour l'Université de Strasbourg

- Prénom NOM : Sophie KENNEL  
Titre : PRCE CE, Directrice de l'Idip  
Composante : Idip  
Tél. : 03 68 85 61 82  
Courriel. : sophie.kennel@unistra.fr
- Prénom NOM : Najoua MOHIB  
Titre : Maître de Conférences  
Composante : INSPE  
Tél. : 03 68 85 05 77  
Courriel. : najoua.mohib@unistra.fr

## V. Conditions d'admission et public concerné

### A. Mode de recrutement / sélection

*Rappel : la sélection est possible à l'entrée en DUT, en M2, dans le cadre des diplômes d'établissement et/ou d'école.*

*Détailler la manière dont les candidats doivent présenter leur candidature, par qui elles seront examinées (en particulier, si le diplôme est ouvert en partenariat)*

Les cibles du DU PES sont :

- Toute personne assurant une mission d'enseignement dans un établissement du contrat de site peut prétendre intégrer le DU.
  - enseignants novices (ATER, enseignant.e.s vacataires, enseignant.e.s et maîtres.ses de conférences nouvellement nommé.e.s) :
    - acquérir les fondamentaux de la pédagogie de l'enseignement supérieur
    - définir son identité professionnelle d'enseignant.e
    - développer sa pratique d'enseignant.e
    - acquérir les compétences nécessaires en pédagogie universitaire
  - enseignant.e.s expérimenté.e.s :
    - consolider son identité professionnelle d'enseignant.e
    - développer sa pratique d'enseignant.e
    - acquérir les compétences avancées en pédagogie (situations complexes, pédagogies innovantes, enseignement à distance, etc.)
    - partager son expérience

Modalités de sélection

- Aucun pré-requis en pédagogie n'est attendu, ni expérience d'enseignement.
- Les candidats devront présenter par écrit l'esquisse du projet pédagogique qu'ils envisagent mettre en œuvre pendant leur formation en DU PES (1-2 pages).
- Les candidats devront pouvoir garantir leur engagement dans un projet pédagogique au cours du parcours en DU, ainsi bien sûr que l'existence d'enseignements à assurer par eux pendant la formation.

Critères de sélection

Sur le projet pédagogique :

- Intention pédagogique (le pourquoi du projet) : contexte, besoin, objectif général

- Descriptif du projet envisagé (comment est-il prévu de répondre à l'intention)
- En quoi le projet favorise-t-il les apprentissages étudiants ?
- Quelle innovation/transformation par rapport à l'existant (transformation de ses propres pratiques/originalité globale du projet) ?

Sur la faisabilité :

- Contexte, moyens, calendrier envisagé (articulation avec l'organisation des enseignements)
- Temps disponible annoncé pour s'engager dans le projet pédagogique

Jury de sélection

- Vice-Président formation ou son représentant
- Directrice de l'Idip
- Responsable(s) du DU PES
- Enseignant.e-chercheur.e spécialiste de la pédagogie de l'enseignement supérieur et « parrain » ou « marraine » de la promotion
- Conseillers pédagogiques de l'Idip
- Certain.e.s ancien.ne.s étudiant.e.s, diplômé.e.s du DU pourront intégrer le jury, ainsi que l'équipe d'encadrement du DU

Calendrier de recrutement

- Ouverture des candidatures : 14 avril 2020
- Clôture des candidatures : 8 juin 2020
- Publication des résultats : 22 juin 2020

Calendrier de la formation

- 3 septembre 2020 - 9 juillet 2021

## B. Effectifs prévisionnels

*Préciser le nombre minimum en dessous duquel la formation ne peut pas ouvrir, le nombre envisagé et le nombre maximal que la formation peut accueillir.*

*Veillez notamment aux considérations de constance des coûts : toute création doit être accompagnée d'une suppression de volume équivalent, ou d'un financement spécifique sur ressources propres, en en précisant l'origine. Cf. rubriques X et XI.*

La grande place donnée dans le DU à l'accompagnement individuel nous oblige à limiter le nombre d'inscrits.

L'objectif est de constituer une cohorte de 10-12 étudiant.e.s par an, sans limite inférieure.

## VI. Modalités d'évaluation des étudiants

*Préciser :*

- la nature des épreuves (écrit, oral, dossier, contrôle continu...), y compris, le cas échéant :
  - la présentation d'un mémoire
  - l'évaluation d'un stage

Les étudiant.e.s seront évalué.e.s à mi-parcours et à la fin de leur parcours sur :

- leur participation aux regroupements du diplôme ainsi qu'aux ateliers de l'Idip
- l'analyse de leur développement professionnel à travers un texte réflexif
- la soumission d'un article de recherche à destination des cahiers de l'Idip et la présentation orale de leur parcours

Chaque module est évalué sous la modalité acquis/non acquis

- les conditions de réussite au diplôme

Le diplôme est acquis quand tous les modules sont acquis indépendamment

- la composition du jury
- Vice-Président formation ou son représentant

- Directrice de l'Idip
- Responsable(s) du DU PES
- Enseignant.e-chercheur.e spécialiste de la pédagogie de l'enseignement supérieur et « parrain » ou « marraine » de la promotion
- Conseillers pédagogiques de l'Idip
- Certain.e.s ancien.ne.s étudiant.e.s, diplômé.e.s du DU pourront intégrer le jury, ainsi que l'équipe d'encadrement du DU

*N'hésitez pas à vous aider de la structure du diplôme pour les présenter en tableau.*

*Pour les Licences et Masters, veiller à respecter les Règles générales des modalités d'évaluation des étudiants et les règles de la composante.*

## VII. Équipe pédagogique

*En application de l'article L613-2, al.2, la liste des enseignants intervenants dans les diplômes d'université doit être publiée sur le site internet de l'établissement.*

### A. Enseignants universitaires

Nom et grade des enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs		Section CNU (le cas échéant)	Composante ou établissement (si établissement extérieur)	Nombre d'heures assurées (HETD)	Enseignements dispensés
Nom	Grade				
Kennel Sophie	PRCE	70-71	Unistra	30	Cycles d'ateliers + journées séminaires+accompagnement
Lison Christelle	Professeur	70	Université de Sherbrooke - Québec	24	Scholarship of teaching and learning (Sotl)
Conférenciers invités				16	Numérique et pédagogie Réussite étudiante, etc.

### B. Professionnels

Nom et fonction des professionnels	Entreprise ou organisme d'origine	Nombre d'heures assurées (HETD)	Enseignements dispensés
Jonina Renata (conseillère pédagogique)	Idip	60	Cycles d'ateliers + journées séminaires+accompagnement
Sauter Christian (conseiller pédagogique)	Idip	60	Cycles d'ateliers + journées séminaires+accompagnement
Desanges Salomé (conseillère pédagogique)	Idip	60	Cycles d'ateliers + journées séminaires+accompagnement
Zingaretti Simon (conseiller pédagogique)	Idip	60	Cycles d'ateliers + journées séminaires+accompagnement

## VIII. Enseignements

*Si le diplôme comporte des « parcours » ou options, vous pouvez dupliquer le tableau suivant autant de fois que nécessaire, en indiquant les UE communes/mutualisées aux différents parcours, par le biais d'un code couleur par exemple. Dans tous les cas, faire figurer en bleu les enseignements qui sont mutualisés avec une autre formation, et indiquer qui porte le cours en question.*

*Attention, les crédits européens ne peuvent concerner que des diplômes habilités, accrédités ou octroyant le grade de licence ou master. Pour tous les autres, les crédits ne seront pas reconnus au niveau européen et devront faire l'objet d'une reconnaissance formelle par les partenaires éventuels, nationaux ou internationaux.*

- 1 ou 2 ans (possibilité de capitaliser les acquis sur plusieurs années)
- Axes

1. Séminaire d'engagement (6h)	<ul style="list-style-type: none"><li>• Conférences sur la pédagogie universitaire et la réussite étudiante</li><li>• Présentation de la formation et mise en œuvre de la dynamique de groupe, échanges sur le développement professionnel</li><li>• Élaboration supervisée du parcours de développement et choix des ateliers</li><li>• Travail d'élaboration du projet pédagogique (accompagnement individuel)</li></ul>
2. Formation (35h)	<ul style="list-style-type: none"><li>• Participation aux ateliers de l'Idip du semestre 1 et/ou 2 :<ul style="list-style-type: none"><li>◦ Choix de 10 ateliers au minimum dans l'offre de formation (avec possibilité de valider les ateliers déjà suivis)</li></ul></li><li>• Participation à des événements scientifiques ou autre formations (colloques, conférences, ateliers CCN, etc.)</li></ul>
3. Démarche réflexive	<ul style="list-style-type: none"><li>• Élaboration d'un texte réflexif d'apprentissage et de parcours</li></ul>
4. Projet pédagogique (100h)	<ul style="list-style-type: none"><li>• Élaboration et mise en œuvre d'un projet de transformation ou d'innovation pédagogique (accompagnement par un conseiller pédagogique) dans une démarche SoTL</li><li>• Rédaction d'un article de recherche à destination des cahiers de l'Idip</li></ul>
5. Séminaire pédagogique	<ul style="list-style-type: none"><li>• Communications d'analyse des expérimentations pédagogiques</li><li>• Bilan personnel du développement professionnel mené dans le cadre de la formation</li></ul>

- Maquette

Intitulé des modules	Validation	Compétences visées	CM	CI	TD	Acc.	TE	Total (HETD)
Séminaire d'engagement	Acquis/ non acquis	<ul style="list-style-type: none"> <li>• mobiliser les repères théoriques et applications pratiques des ateliers dans une problématique pédagogique</li> <li>• mener une recherche sur son enseignement afin d'identifier les retombées de ses pratiques pédagogiques sur les apprentissages étudiants</li> </ul>	6h					6h
Conférences	Acquis/ non acquis	<ul style="list-style-type: none"> <li>• mobiliser les repères théoriques en pédagogie de l'enseignement supérieur</li> </ul>	3h					3h
Ateliers thématiques « Pédagogie de l'enseignement supérieur »	Acquis/ non acquis	<ul style="list-style-type: none"> <li>• mobiliser les repères théoriques et applications pratiques des ateliers dans une problématique pédagogique</li> </ul>	35h					35h
Démarche réflexive	Acquis/ non acquis	<ul style="list-style-type: none"> <li>• rendre compte de sa démarche pédagogique et de l'analyse réflexive menée</li> </ul>	3h				19h	22h
Projet pédagogique	Acquis/ non acquis	<ul style="list-style-type: none"> <li>• mobiliser les repères théoriques et applications pratiques des ateliers dans une problématique pédagogique</li> <li>• expérimenter une pratique pédagogique qui réponde au besoin de développement identifié</li> <li>• mener une recherche sur son enseignement afin d'identifier les retombées de ses pratiques pédagogiques sur les apprentissages étudiants</li> </ul>				24h	72h	96h
Séminaire pédagogique	Acquis/ non acquis	<ul style="list-style-type: none"> <li>• rendre compte de sa démarche pédagogique et de l'analyse réflexive menée</li> </ul>	16h					16h
Communication/ Article	Acquis/ non acquis	<ul style="list-style-type: none"> <li>• rendre compte de sa démarche pédagogique et de l'analyse réflexive menée</li> </ul>	2h			6h	32h	40h
			<b>Total</b>					
			65h			30h	123h	218h

CM = cours magistraux

CI = cours intégrés

TD = travaux dirigés

TP = travaux pratiques

TE = travail étudiant hors cours, TD et TP

Liste des ateliers intégrés dans le parcours : 10 ateliers à choisir parmi les cycles B,C,D,E,F ou les cycles d'approfondissement

<b>Cycle A : Concevoir son enseignement</b>	
Atelier A1 : Clarifier ses objectifs d'apprentissage	3h30
Atelier A2 : Organiser son enseignement à l'aide d'une carte conceptuelle	3h30
Atelier A3 : Adapter ses méthodes d'enseignement	3h30
Atelier A4 : Lier l'évaluation aux objectifs d'apprentissage	3h30
<b>Cycle B : Comprendre l'apprentissage</b>	
Atelier B1 : Décoder et soutenir les stratégies d'apprentissage des étudiants	3h30
Atelier B2 : Soutenir la motivation des étudiants	3h30
Atelier B3 : S'appuyer sur le portfolio pour soutenir les apprentissages des étudiants	3h30
Atelier B4 : Enseigner à des publics fragiles	3h30
<b>Cycle C : Développer ses pratiques pédagogiques</b>	
Atelier C1 : Stimuler la participation des étudiants	3h30
Atelier C2 : Organiser et accompagner le travail en groupe	3h30
Atelier C3 : Planifier et réussir son enseignement par classe inversée	3h30
Atelier C4 : Utiliser les diaporamas pour favoriser les apprentissages	3h30
Atelier C5 : Enrichir les échanges en recourant aux boîtiers de vote électronique	3h30
Atelier C6 : Développer l'apprentissage par projets	3h30
Atelier C7 : Utiliser les ressources libres dans ses enseignements	3h30
<b>Cycle D : Evaluer les apprentissages</b>	
Atelier D1 : Noter avec pertinence et équité les travaux des étudiants	3h30
Atelier D2 : Construire une grille d'évaluation	3h30
Atelier D3 : Utiliser l'auto-évaluation des apprentissages	3h30
Atelier D4 : Evaluer à l'aide d'un portfolio	3h30
<b>Cycle E : Enseigner dans une offre de formation construite autour des compétences</b>	
Atelier E1 : Définir ses objectifs d'apprentissage dans une approche-programme	3h30
Atelier E2 : Evaluer les compétences des étudiants	3h30
Atelier E3 : Développer les compétences des étudiants	3h30
Atelier E4 : Favoriser le développement des compétences transversales par les étudiants	3h30
<b>Cycle F : Développer l'évaluation des enseignements par les étudiants</b>	
Atelier F1 : Concevoir un dispositif d'EEE qui vise le développement pédagogique	3h30
Atelier F2 : Maîtriser les outils et les techniques de l'EEE	3h30
Atelier F3 : Interpréter et communiquer les résultats de l'EEE	3h30
<b>Cycle G : Développer la réflexivité sur sa pratique enseignante</b>	
Atelier G1 : Utiliser l'observation par les pairs	3h30
Atelier G2 : Pratiquer l'écriture réflexive	
<b>Cycle H : Encadrer et accompagner les étudiants</b>	
Atelier H1 : Encadrer et accompagner les étudiants dans leurs parcours d'apprentissage	3h30
Atelier H2 : Encadrer et accompagner les étudiants dans leur parcours universitaire	3h30

Liste des UE disciplinaires enseignées en langues étrangères : Sans objet

Si la formation inclut un stage pratique d'application, préciser la durée : Sans objet

*NB : un stage ne peut être reconnu que dans le cadre d'une année de formation comptant au moins 200h de cours devant les étudiants.*

## IX. Dispositifs de suivi de la formation

- **Évaluation des formations** : Oui (X) Non ( ) - préciser le dispositif d'établissement, les dispositifs spécifiques
- **Évaluation des enseignements** : Oui (X) Non ( ) - préciser le dispositif d'établissement, les dispositifs spécifiques

L'Idip est engagé dans une démarche qualité pour l'ensemble de ses ateliers de formation. Une évaluation de chaque atelier est réalisée par les participant.e.s. Un bilan longitudinal pour chaque atelier et pour l'ensemble de l'offre de formation est effectué.

Un débriefing est systématique en fin de séance de formation.

Un tableau de reporting du déroulement des ateliers et accompagnements permet de capitaliser l'expérience et de mutualiser les pratiques entre conseillers pédagogiques.

- **Conseil de perfectionnement** :

L'équipe pédagogique se constituera en conseil de perfectionnement, avec l'apport de deux représentants étudiants du DU et d'une personnalité extérieure à la formation. Ce conseil se réunira en fin de formation. Sa mission sera d'élaborer les propositions d'amélioration et d'innovation pour la formation, à partir des évaluations, des expériences et des évolutions dans le domaine.

- **Autres dispositifs, le cas échéant** :

Le diplôme d'université Pédagogie de l'enseignement supérieur pourra s'intégrer dans la stratégie de l'Université de Strasbourg en faveur de la valorisation de l'engagement pédagogique des enseignant.e.s (possibilité de décharges d'enseignement, prise en compte dans le suivi de carrière, poids dans les critères de recrutement, etc.)

## X. Budget prévisionnel

### A. Financement à coût constant

*VIA SFC : ne pas renseigner la rubrique. Par définition, les diplômes gérés par le SFC sont autofinancés. En effet, la gestion budgétaire et financière des actions de formation continue proposées par le SFC est conforme aux obligations du Code du travail et fait, à ce titre, l'objet d'une déclaration annuelle auprès des services de la DIRECCTE.*

*HORS SFC : détailler les modalités de financement de la formation, en tenant compte des heures accomplies dans le service des enseignants, les heures complémentaires éventuellement nécessaires au paiement des heures hors-service et des intervenants extérieurs, ainsi que du nombre de groupes d'étudiants.*

**Rappel : dans le cas des DU, les droits spécifiques minorés de 20% pour les frais de gestion, doivent pouvoir abonder les frais en question.**

*Si la création ou la modification implique la création d'heures d'enseignement, indiquer en parallèle les suppressions ou les financements ad hoc couvrant le surcoût ainsi demandé.*

*Si le financement repose, en partie ou totalement sur un partenaire extérieur, joindre la convention établie avec lui, ou le projet de convention.*

- **Gestion administrative et logistique**

La gestion administrative et logistique du diplôme sera intégrée dans la charge normale de gestion de l'INSPE et de l'Idip.

- **Scolarité** : inscription administrative des étudiants, saisie des résultats et édition des diplômes (INSPE)
- **Organisation des événements** : séminaires, conférences (Idip)
- **Coûts supplémentaires**

Les coûts exceptionnels (séminaire d'entrée et d'analyse réflexive, autre événement scientifique) ainsi que le matériel pédagogique et de communication pourront être assumés par l'Idip.

- Conférences (3h CM – conférenciers invités, équipe pédagogique)
- Séminaires (24h – équipe Idip)
- Accompagnement (360h au total – conseillers pédagogiques Idip sur temps de travail)

## B. Paramétrage des droits d'inscription

NB : La question des publics accueillis (personnels de l'université, du contrat de site ou public plus large) ainsi que des droits d'inscription, et de valorisation du DU dans le suivi de carrière doit encore être discuté avec la vice-présidente Ressource Humaines et le vice-président Formation. L'opportunité d'une ouverture dans le cadre de la formation continue pourra être repensée au terme de cet arbitrage.

### 1. Droits de base du diplôme

LICENCE ( ) ou MASTER (X) 256 €

### 2. Droits spécifiques

*Décliner les années (1ère et/ou 2ème et/ou 3ème année) ou les variantes du diplôme d'après les populations concernées (FI, FC, EAD) ; ajouter autant d'étapes que nécessaires). Le cas échéant, préciser si la formation est divisible en module, et le prix de chaque module.*

Etape	Montant du droit spécifique	Application de gestion (Apogee, DS2001, facture, SFC...)
FP79U1/320	/	APOGEE

CAS EVENTUELS D'EXONERATION : Demande d'exonération pour les personnels de l'université de Strasbourg et de l'UHA

*En tenir compte dans le budget prévisionnel et le bilan*

Le diplôme ouvre-t-il droit à L'AFFILIATION A LA SECURITE SOCIALE : OUI ( ) ou NON (X)

*Cocher ce qui convient*

# Diplômes d'universités

## « Formation professionnalisante »

### Année universitaire 2020-2021

## I. Intitulé précis des diplômes

### « D.U Formation professionnalisante »

S'agit-il :

- d'une création
- d'un renouvellement X

## II. Exposé des motifs de la création

### A. Cadre général des formations à l'INSPE : les masters MEEF.

L'INSPE de l'académie de Strasbourg pilote la formation des étudiants se destinant aux métiers de l'enseignement et de l'encadrement éducatif en milieu scolaire. En partenariat avec le Rectorat et les composantes disciplinaires, l'INSPE organise et assure la formation initiale des enseignants des écoles, collèges, lycées et des CPE dans le cadre des Masters MEEF, Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation.

- La mention MEEF « premier degré » accueille les étudiants se destinant à devenir professeurs du premier degré.
- La mention MEEF « second degré » accueille les étudiants se destinant à devenir professeurs du second degré.
- La mention MEEF « encadrement éducatif », parcours « conseiller principal d'éducation » accueille les étudiants se destinant à devenir conseillers d'éducation.

Les lauréats des concours de recrutement nommés fonctionnaires stagiaires doivent bénéficier d'une formation à l'INSPE selon des modalités adaptées à leur parcours antérieur. Ils effectuent dans une logique d'alternance :

- un mi-temps en responsabilité de classes
- un mi-temps en formation à l'INSPE.

### B. Le cas des étudiants déjà détenteurs d'un master ou dispensés de titre ou diplôme : inscription en DU

Les lauréats des concours qui sont **détenteurs d'un Master 1** ou d'un niveau équivalent sont nommés fonctionnaires stagiaires à mi-temps l'année suivante et **doivent valider un Master 2 MEEF.**

Les autres catégories de stagiaires, ceux **déjà titulaires d'un diplôme de niveau bac+5** et ceux **dispensés de titre ou diplôme** ou recruté dans condition de diplôme, doivent suivre une formation à l'INSPE au sein de parcours de formation adaptée. La circulaire n° 2014-080 du 17-6-2014 « *Modalités d'organisation de l'année de stage - année scolaire 2014-2015* » (dont les modalités sont reconduites pour 2015/2016 – circulaire n° 2015-104 du 30-6-2015) et le courrier de la DEGESIP en date du 21 juillet 2014 stipulent qu'une **commission académique** présidée par le recteur dont les membres sont désignés par le recteur est réunie au plus tard au début du mois de septembre. Elle propose aux stagiaires dispensés de la préparation du master soit parce qu'ils en détiennent déjà un, soit parce qu'il ne leur est pas nécessaire pour être titularisé, un parcours de formation adapté en INSPE, afin de tenir compte de leurs besoins de formation, en fonction notamment de leur parcours antérieur.

Le courrier de la DEGESIP en date du 29 mai 2015 et la circulaire n° 2015-104 du 30-6-2015 « *Modalités d'organisation de l'année de stage - année scolaire 2015-2016* » précisent que tous les stagiaires suivent une formation à l'INSPE :

- soit dans le cadre de la deuxième année d'un master MEEF,
- soit dans le cadre de parcours adaptés qui prennent en partie appui sur le Master MEEF.

La commission académique présidée par le recteur peut donc proposer aux lauréats des concours :

- soit de s'inscrire en deuxième année de master MEEF,
- soit de s'inscrire dans un diplôme universitaire (DU) qui emprunte des enseignements aux masters MEEF, qui prévoit des dispositifs de formation liés à l'alternance et qui propose des modules d'enseignements d'approfondissement (construits à partir d'une offre de formation en INSPE ou du plan académique de formation ou d'autres dispositifs de formation plus spécifiques proposés par l'INSPE ou dépendant du plan académique). S'inscrivent dans ce DU les lauréats détenteurs d'un master à qui la commission a fait la proposition de suivre un DU et tous les lauréats dispensés de diplôme.

En conséquence, les **diplômes universitaires** permettent de compléter l'offre de formation en deuxième années pour les étudiants / fonctionnaires-stagiaires n'ayant pas à s'inscrire en deuxième année de Master.

Six VET ont été créées par la Cellule Apogée en 2014/2015, en lien avec le Pôle Pédagogique de l'INSPE, pour permettre l'inscription administrative de ces fonctionnaires-stagiaires ; elles seront maintenues pour 2019/2020 :

- **DU « formation professionnalisante premier degré Strasbourg »**
- **DU « formation professionnalisante premier degré Colmar »**
- **DU « formation professionnalisante premier degré bilingue »**
- **DU « formation professionnalisante second degré »** pour les disciplines adossées à un parcours de Master MEEF second degré porté par l'INSPE de l'académie de Strasbourg.
- **DU « formation professionnalisante second degré autres disciplines »** pour les disciplines dites « orphelines » car non adossées à un parcours de Master MEEF second degré porté par l'INSPE de l'académie de Strasbourg.

- **DU « formation professionnalisante CPE »**

Au sein de chaque DU, deux cursus distinguent actuellement d'une part les lauréats détenteurs d'un « master enseignement » et d'autre part ceux détenteurs d'un autre master ou dispensés de diplôme.

Un troisième cursus, dédié aux fonctionnaires-stagiaires en renouvellement de stage est proposé depuis la rentrée 2016. En effet, les fonctionnaires-stagiaires qui ne sont pas titularisés et qui bénéficient d'une prorogation de leur année de stage doivent se réinscrire à l'INSPE pour suivre une formation professionnalisante. Ce nouveau cursus permettra de leur proposer une formation différenciée dans la mesure où ils auront déjà suivi, au minimum, une année de DU, voire un M2 MEEF.

### **C. Bilan : la diversité des situations rencontrées et les parcours de formation adaptés**

La note de la DEGESIP du 29 mai 2015 récapitule les différentes situations des lauréats des concours ou des étudiants en Master 2 MEEF :

**Le cas de référence : lauréat venant de valider le M1**

1) Fonctionnaire stagiaire en alternance en cours de cursus MEEF – 2 <sup>o</sup> année de Master	Suit les UE du S3 et S4, avec un stage en situation de responsabilité à ½ temps
---	---

**Autres étudiants en deuxième année de master**

2) Etudiant en cours de cursus MEEF – 2 <sup>o</sup> année de Master – se destinant au métier de professeur (ou CPE) et re-préparant le concours	Suit les UE du S3 et S4, avec un stage professionnel de pratique accompagnée, mais en parallèle prépare à nouveau le concours avec des enseignements d'approfondissement
--	--

3) Etudiant en cours de cursus MEEF – 2 <sup>o</sup> année de Master et se destinant à des métiers EEF autres que MEN	Suit les UE du S3 et S4, avec un stage professionnel dans un contexte éventuellement autre qu'une école ou un EPLE
---	--

**Les lauréats ayant déjà validé la contrainte de diplôme au niveau master ou en étant dispensés**

4) Fonctionnaire stagiaire déjà titulaire d'un Master	Suit un parcours de formation adapté qui prend appui sur les enseignements du Master MEEF, avec un stage en situation de responsabilité à ½ temps
---	---

5) Fonctionnaire stagiaire titulaires d'un Master MEEF	Suit un parcours de formation adapté avec un stage en situation de responsabilité à ½ temps
--	---

6) Fonctionnaire stagiaire dispensé du grade de Master	Suit un parcours de formation adapté, avec un stage en situation de responsabilité à ½ temps On notera la situation particulière des Lauréats en alternance, CAPET/PLP
--	---

Au niveau de l'INSPE de l'académie de Strasbourg, l'offre de formation se déclinera de la manière suivante :

Situation	Diplôme dans lequel l'étudiant s'inscrit
1 : étudiants ayant validé le M1 et lauréats des concours	Inscription en Master 2 MEEF, cursus étudiant fonctionnaire stagiaire
2 : étudiants ayant validé le M1, échoué concours et souhaitant le repasser	Inscription en Master 2 MEEF, cursus étudiant
3 : étudiants ayant validé le M1, échoué concours et souhaitant se réorienter	Inscription en Master 2 MEEF, cursus étudiant avec une option spécifique « stage hors éducation nationale » ou dans le parcours EMES
4 : étudiants détenteurs d'un Master MEEF ou « enseignement » et lauréats des concours	Inscription en DU « formation professionnalisante » cursus fonctionnaires-stagiaires détenteurs d'un Master MEEF.
5 : étudiants détenteurs d'un Master autre que MEEF ou « enseignement » et lauréats des concours	Inscription en DU « formation professionnalisante » cursus fonctionnaires-stagiaires détenteurs d'un autre Master que « enseignement » ou dispensés de titre ou diplôme.
6 : lauréats des concours dispensés de titre ou diplôme ou recruté sans condition de diplôme (3 <sup>ème</sup> voie)	Inscription en DU « formation professionnalisante » cursus fonctionnaires-stagiaires détenteurs d'un autre Master que MEEF et fonctionnaires-stagiaires dispensés du grade Master.
Etudiants redoublants M2 lauréats des concours	Contrat pédagogique avec inscription en M2 MEEF <u>ET</u> en DU pour complément de formation.
Etudiants détenteurs d'un Master, prolongés (ayant suivi une formation professionnelle l'année précédente)	Inscription en DU avec contrat pédagogique et adaptation de la formation.
Etudiants détenteurs d'un Master, prorogés (ayant suivi une formation professionnelle l'année précédente)	Inscription en DU –cursus prorogés avec contrat pédagogique et adaptation de la formation.

### III. Composante de rattachement

#### A. Composante de rattachement principal

INSPE, école interne de l'Université de Strasbourg

#### B. Composantes associées

Ces DU proposant exclusivement les formations professionnalisantes, seul l'INSPE est concerné par les enseignements dispensés.

#### C. Universités partenaires

UHA

#### D. Autres partenariats

Rectorat de l'Académie de Strasbourg  
6 Rue de la Toussaint, Strasbourg

#### E. Localisation de la formation

INSPE de l'Académie de Strasbourg  
141, avenue de Colmar  
BP 40102  
F-67024 Strasbourg cedex

### IV. Responsable de la formation pour l'Université de Strasbourg

- Prénom : Éric
- Nom : TISSERAND
- Grade : PRAG
- Adresse : INSPE de l'Académie de Strasbourg. 141, avenue de Colmar. BP 40102. F-67024 Strasbourg cedex
- Téléphone : 0388438305
- Email : eric.tisserand@INSPE.unistra.fr

### V. Objectif pédagogique et professionnel – Présentation de la formation

#### A. Objectifs pédagogiques et scientifiques

Les DU « Formation professionnalisante » aux métiers du professorat et de l'éducation visent l'acquisition des compétences nécessaires à leur exercice. Ils ont pour ambition :

- Mise à niveau et approfondissements didactiques

- Approfondissement des connaissances des principales formes et conditions d'enseignement de la ou des disciplines enseignée(s) ou d'exercice de la mission.
- Approfondissement des connaissances du système éducatif français et de son fonctionnement.
- Développement des gestes professionnels liés aux situations d'apprentissage et d'encadrement, à la gestion des interactions en classe et dans l'établissement et construction intégrée des savoirs et savoir-faire.
- Sensibilisation aux principes et à l'éthique des métiers de l'encadrement et du professorat.

## B. Objectifs en termes de compétences professionnelles

La « définition des compétences professionnelles des métiers de l'éducation et de la formation » (arrêté du 1er juillet 2013) constitue le référentiel à partir duquel la formation des personnels enseignants et CPE stagiaires est organisée. Ces DU visent particulièrement au développement de la compétence commune 14 du référentiel de compétence « *S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel* ».

## VI. Conditions d'admission et public concerné

### A. Public visé

Ce DU est exclusivement réservé aux lauréats des concours de recrutement de l'enseignement public nommés fonctionnaires stagiaires à qui la commission académique a proposé de s'inscrire en DU « formation professionnalisante ».

### B. Niveau exigé

Niveau d'entrée du diplôme : soit Master soit dispense de titre et diplôme (au titre du concours de recrutement).

### C. Mode de recrutement / sélection

**Prérequis** : admission au concours de recrutement et nomination en tant que fonctionnaire stagiaire dans l'académie de Strasbourg.

**Sélection** : la commission académique présidée par le recteur propose l'inscription en DU et les aménagements éventuels de formation en fonction du parcours antérieur.

### D. Effectifs prévisionnels

- DU « formation professionnalisante premier degré polyvalent » : 150 à 200
- DU « formation professionnalisante premier degré bilingue » : 10 à 20
- DU « formation professionnalisante second degré » : 150 à 200
- DU « formation professionnalisante second degré autre discipline » : 10 à 30
- DU « formation professionnalisante encadrement éducatif » : 5 à 10

## E. Niveau du DU

- Premier cycle (équivalent Licence)
- Deuxième cycle (équivalent Master)
- Troisième cycle (équivalent Doctorat)

## VII. Durée de la formation et calendrier

Durée : 10 mois

Les DU étant partiellement adossés aux Masters MEEF, le calendrier universitaire de l'INSPE adopté par le conseil d'école et la CFVU pour l'année universitaire 2020-21 s'appliquera.

Volume horaire : entre et 100 et 260h selon le parcours ou le cursus et modulable suivant la décision de la commission académique.

## VIII. Modalités du contrôle des connaissances

L'évaluation des connaissances s'effectuera dans le cadre du **contrôle continu intégral**.

Les dispositions relatives à la mise en œuvre du contrôle continu intégral à l'INSPE s'appliquent également aux DU Formation professionnalisante (se reporter au document "Règles de bon déroulement de l'évaluation continue intégrale à l'INSPE pour les masters MEEF").

Ce diplôme d'université sera décerné aux stagiaires qui auront obtenu une moyenne générale égale ou supérieure à 10 sur 20 et un avis favorable du jury académique de titularisation.

## IX. Équipe pédagogique

Les équipes pédagogiques sont les équipes des parcours de Masters MEEF correspondants. On se référera aux maquettes des parcours MEEF.

## X. Enseignements

**Les fonctionnaires stagiaires étant rémunérés à temps plein, ils sont soumis à une obligation d'assiduité intégrale. Ils doivent donc assister à tous les enseignements des maquettes qui suivent. Le contrôle d'assiduité est mis en œuvre par des listes d'émargement.**

**NB. Ces DU étant adossés aux Masters correspondant, ils ont été revus pour prendre en compte les évolutions liées à la nouvelle offre de formation 2018/2022.**

## A. D.U « formation professionnalisante « Enseignement premier degré polyvalent » Strasbourg ET Colmar

### Situation 1 : fonctionnaires-stagiaires détenteurs d'un Master 2 « enseignement »

Ils suivront les enseignements suivants :

Intitulé de l'UE	Crédits	Coef.	Adossement aux UE du Master MEEF 1 <sup>er</sup> degré polyvalent.	Contrôle des connaissances	CM	CI	TD	TP	stage	Total	
Contexte d'exercice du métier		1	<p><b>Enseignements mutualisés avec les Masters MEEF.</b>            Cette UE reprend les UE de la mention MEEF 1<sup>er</sup> degré polyvalent :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 3.3 « comprendre, transmettre et faire vivre les valeurs de la République »</li> <li>- 4.3 « Interdisciplinarité et pédagogie de projet »</li> <li>- 4.4 « Comprendre et prendre en compte la diversité des élèves »</li> </ul> <p>Elle est complétée par un travail en autonomie visant à la production d'un écrit réflexif.</p> <p><b>Enseignements spécifiques - plan académique de formation</b>            Elle est complétée par la participation du fonctionnaire stagiaire à des modules de formation proposés par les services académiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Enseignement de la natation</li> <li>- Participation au dispositif de formation en circonscription</li> </ul>	<p>- Production écrite et/ou orale et/ou numérique à rendre: présentation d'un projet interdisciplinaire. (coef. 1)</p> <p>- Etude de cas permettant aux étudiants de mener une réflexion nécessitant de réinvestir les éléments scientifiques abordés dans les enseignements « comprendre, transmettre et faire vivre les valeurs de la République » (coef. 1)</p>	28		65 à 74				93 à 102
Mise en situation professionnelle : exercice en responsabilité et dispositifs d'accompagnement		3	<p><b>Enseignements mutualisés avec les Masters MEEF.</b>            Cette UE reprend les UE de la mention MEEF 1<sup>er</sup> degré polyvalent :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 3.11 « Mise en situation professionnelle : exercice en responsabilité et dispositifs d'accompagnement »</li> <li>- 4.11 « Mise en situation professionnelle : exercice en responsabilité et dispositifs d'accompagnement »</li> </ul> <p>Ces UE intègrent des enseignements d'approfondissements didactiques proposés par l'INSPE.</p>	<p>- 2 évaluations par le tuteur Education Nationale : grilles d'évaluation à remplir et rapport du tuteur (coef. 2 chacune).</p> <p>- 1 évaluation par un visiteur INSPE : grilles d'évaluation à remplir et rapport du visiteur (coef. 3)</p> <p>- Rédaction de deux écrits réflexifs (coef. 1 chacun)</p> <p><b>Une note plancher de 8/20 est prévue pour cette UE.</b></p>	4		200		500	191 + 500	
			<b>Total</b>		32		265 à 274		500	277 à 286 + 500	

CM = cours magistraux

CI = cours intégrés

TD = travaux dirigés

TP = travaux pratiques

TE = travail étudiant hors cours, TD et TP



### Situation 3: fonctionnaires-stagiaires en renouvellement de stage

Ils suivront les enseignements suivants :

Intitulé de l'UE	Crédits	Coef.	Adossement aux UE du Master MEEF 1 <sup>er</sup> degré polyvalent.	Contrôle des connaissances	CM	CI	TD	TP	stage	Total
<b>Approfondissements, remédiations et renforcements professionnels</b>		1	<p><b>Enseignements mutualisés avec les Masters MEEF.</b> Cette UE reprend l'UE de la mention MEEF 1<sup>er</sup> degré polyvalent : - 4.3 « Interdisciplinarité et pédagogie de projet »</p> <p><b>Enseignements spécifiques INSPE</b> Elle est complétée par un travail en autonomie encadré visant la constitution d'un portfolio organisé autour des 6 groupes de compétences du référentiel métier (apport d'éléments étayant l'acquisition des compétences) s'appuyant sur : - un entretien individuel de positionnement en début d'année avec un membre de l'équipe pluricatégorielle ; - un module spécifique d'analyse des besoins et d'accompagnement du stagiaire par une équipe pluricatégorielle ; - la participation des stagiaires au dispositif API (Accompagnement professionnel individualisé) ; - des modules de préparation au portfolio.</p> <p><b>Enseignements spécifiques - plan académique de formation</b> Elle est complétée par la participation du fonctionnaire stagiaire à des modules de formation proposés par les services académiques : - Participation au dispositif de formation en circonscription</p>	<p>- Production écrite et/ou orale et/ou numérique à rendre: présentation d'un projet interdisciplinaire. (coef. 1)</p> <p>- Evaluation des éléments du portfolio et soutenance du portfolio devant un jury (coef. 3)</p>			59 à 88  30  20 à 40			59 à 88
<b>Mise en situation professionnelle : exercice en responsabilité et dispositifs d'accompagnement</b>		2	<p><b>Enseignements mutualisés avec les Masters MEEF.</b> Cette UE reprend les UE de la mention MEEF 1<sup>er</sup> degré polyvalent. - 3.11 « Mise en situation professionnelle : exercice en responsabilité et dispositifs d'accompagnement » - 4.11 « Mise en situation professionnelle : exercice en responsabilité et dispositifs d'accompagnement » <i>NB : le volume de formation indiqué pourra être allégé en fonction des acquis et par contrat pédagogique.</i></p>	<p>- 2 évaluations par le tuteur Education Nationale : grilles d'évaluation à remplir et rapport du tuteur (coef. 1 chacune). - 1 évaluation par un visiteur INSPE : grilles d'évaluation à remplir et rapport du visiteur (coef. 2). <b>Une note plancher de 8/20 est prévue pour cette UE.</b></p>	4		200  112		500	191 + 500

CM = cours magistraux CI = cours intégrés TD = travaux dirigés TP = travaux pratiques TE = travail étudiant hors cours, TD et TP	Total	4		259 à 288		263 à 292
--	-------	---	--	-----------------	--	-----------------





### Situation 3: fonctionnaires-stagiaires en renouvellement de stage

Ils suivront les enseignements suivants :

Intitulé de l'UE	Crédits	Coef.	Adossement aux UE du Master MEEF 1 <sup>er</sup> degré bilingue français-allemand.	Contrôle des connaissances	CM	CI	TD	TP	stage	Total
Approfondissements, remédiations et renforcements professionnels		1	<p><b>Enseignements mutualisés avec les Masters MEEF.</b>            Cette UE reprend l'UE de la mention MEEF 1<sup>er</sup> degré polyvalent :            - 4.3 « Interdisciplinarité et pédagogie de projet »</p> <p><b>Enseignements spécifiques INSPE</b>            Elle est complétée par un travail en autonomie encadré visant la constitution d'un portfolio organisé autour des 6 groupes de compétences du référentiel métier (apport d'éléments étayant l'acquisition des compétences) s'appuyant sur :            - un entretien individuel de positionnement en début d'année avec un membre de l'équipe pluricatégorielle ;            - un module spécifique d'analyse des besoins et d'accompagnement du stagiaire par une équipe pluricatégorielle ;            - la participation des stagiaires au dispositif API (Accompagnement professionnel individualisé) ;            - des modules de préparation au portfolio.</p> <p><b>Enseignements spécifiques - plan académique de formation</b>            Elle est complétée par la participation du fonctionnaire stagiaire à des modules de formation proposés par les services académiques :            - Participation au dispositif de formation en circonscription</p>	<p>- Production écrite et/ou orale et/ou numérique à rendre: présentation d'un projet interdisciplinaire. (coef. 1).</p> <p>- Evaluation des éléments du portfolio et soutenance du portfolio devant un jury (coef. 3)</p>	4		85 à 115			89 à 119
					4		30 40 à 60			
							9 à 18h			
Mise en situation professionnelle : exercice en responsabilité et dispositifs d'accompagnement		2	<p><b>Enseignements mutualisés avec les Masters MEEF.</b>            Cette UE reprend les UE de la mention MEEF 1<sup>er</sup> degré bilingue.            - 3.11 « Mise en situation professionnelle : exercice en responsabilité et dispositifs d'accompagnement »            - 4.11 « Mise en situation professionnelle : exercice en responsabilité et dispositifs d'accompagnement »  <i>NB : le volume de formation indiqué pourra être allégé en fonction des acquis et par contrat pédagogique.</i></p>	<p>- 2 évaluations par le tuteur Education Nationale : grilles d'évaluation à remplir et rapport du tuteur (coef. 1 chacune).            - 1 évaluation par un visiteur INSPE : grilles d'évaluation à remplir et rapport du visiteur (coef. 2).  <b>Une note plancher de 8/20 est prévue pour cette UE.</b></p>	4		204		500	208 + 500
					4		116 88			

CM = cours magistraux CI = cours intégrés TD = travaux dirigés TP = travaux pratiques TE = travail étudiant hors cours, TD et TP	Total	4		289 à 319		293 à 223
--	-------	---	--	-----------------	--	-----------------

## C. D.U « formation professionnalisante Enseignement second degré »

Le DU est décliné en parcours adossés aux parcours de Master MEEF second degré. Les disciplines concernées par ce DU sont : allemand, anglais, arts plastiques, design et arts appliqués, documentation, économie - gestion, éducation musicale, éducation physique et sportive, espagnol, histoire – géographie, langue vivante – lettres, lettres – histoire – géographie, mathématiques, mathématiques – physique – chimie, philosophie, physique – chimie, sciences de la vie et de la Terre, sciences économiques et sociales.

### Situation 1 : fonctionnaires-stagiaires détenteurs d'un Master 2 « enseignement ».

Ils suivront les enseignements suivants :

Intitulé de l'UE	Crédits	Coef.	Adossement aux UE du Master MEEF 2 <sup>d</sup> degré.	Contrôle des connaissances	C M	CI	TD	TP	stage	Total	
Approfondissement didactique et formation professionnelle		1	<p><b>Enseignements mutualisés avec les Masters MEEF.</b>            Cette UE reprend 50 à 60% des enseignements des UE « Formation professionnelle (Formation pédagogique, didactique et compétences de l'enseignant dont les usages du numérique) » de chacun des parcours de la mention MEEF 2<sup>d</sup> degré.            Elle intègre obligatoirement les enseignements du tronc commun.            Pour les autres enseignements, les enseignements que doit suivre l'étudiant / fonctionnaire stagiaire sont déterminés par le Responsable INSPE du parcours et formalisés dans le contrat pédagogique.</p> <p><b>Enseignements spécifiques - INSPE</b>            L'UE intègre un travail en autonomie visant à la production d'un écrit réflexif s'appuyant sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- un module spécifique: méthodologie de l'écrit réflexif</li> </ul> <p><b>Enseignements spécifiques - plan académique de formation</b>            L'UE est complétée par la participation du fonctionnaire stagiaire à des modules de formation proposés par les services académiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Participation au dispositif de formation du plan académique de formation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rédaction d'un écrit réflexif (coef. 3)</li> <li>- Un travail collaboratif sur un support numérique (coef. 1)</li> </ul>	4 à 24		123 à 153				127 à 177
					4 à 24		100 à 120				
							3				
							20 à 30				

Mise en situation professionnelle : exercice en responsabilité et dispositifs d'accompagnement	2	<b>Enseignements mutualisés avec les Masters MEEF.</b> Cette UE reprend les UE « stage en responsabilité et son suivi - Mise en situation professionnelle en responsabilité et dispositifs d'accompagnements dont les usages du numérique » de chacun des parcours de la mention MEEF 2d degré.	- 2 évaluations par le tuteur Education Nationale : grilles d'évaluation à remplir et rapport du tuteur (coef. 1 chacune). - 1 évaluation par un visiteur INSPE : grilles d'évaluation à remplir et rapport du visiteur (coef. 2). <b>Une note plancher de 8/20 est prévue pour cette UE.</b>			<b>40 à 60</b>	330	<b>40 à 60</b> + 330
CM = cours magistraux CI = cours intégrés TD = travaux dirigés TP = travaux pratiques TE = travail étudiant hors cours, TD et TP	<b>Total</b>			4		163 à 213	330	167 à 237 + 330

**Situation 2 : fonctionnaires-stagiaires détenteurs d'un autre Master qu'« enseignement » et fonctionnaires-stagiaires réputés remplir la condition de titre ou diplôme (lauréats dispensés)**

Ils suivront les enseignements suivants :

Intitulé de l'UE	Crédits	Coef.	Adossement aux UE du Master MEEF 2 <sup>d</sup> degré.	Contrôle des connaissances	CM	CI	TD	TP	stage	Total
Approfondissement didactique et formation professionnelle		1	<p><b>Enseignements mutualisés avec les Masters MEEF.</b> Cette UE la totalité des enseignements des UE « Formation professionnelle (Formation pédagogique, didactique et compétences de l'enseignant dont les usages du numérique) » dont les enseignements de tronc commun de chacun des parcours de la mention MEEF 2d degré.</p> <p><b>Enseignements spécifiques INSPE</b> L'UE intègre un travail en autonomie visant à la production d'un écrit réflexif s'appuyant sur : - un module spécifique: méthodologie de l'écrit réflexif</p>	<p>- Rédaction d'un écrit réflexif (coef. 3)</p> <p>- Un travail collaboratif sur un support numérique (coef. 1)</p>	4 à 24		103 à 183			107 à 207
Mise en situation professionnelle : exercice en responsabilité et dispositifs d'accompagnement		2	Cette UE reprend les UE « stage en responsabilité et son suivi - Mise en situation professionnelle en responsabilité et dispositifs d'accompagnements dont les usages du numérique » de chacun des parcours de la mention MEEF 2d degré.	<p>- 2 évaluations par le tuteur Education Nationale : grilles d'évaluation à remplir et rapport du tuteur (coef. 1 chacune).</p> <p>- 1 évaluation par un visiteur INSPE : grilles d'évaluation à remplir et rapport du visiteur (coef. 2).</p> <p><b>Une note plancher de 8/20 est prévue pour cette UE.</b></p>			40 à 60		330	40 à 60 + 330
<b>Total</b>					<b>4 à 24</b>		<b>143 à 243</b>		<b>330</b>	<b>147 à 267 + 330</b>

CM = cours magistraux  
CI = cours intégrés  
TD = travaux dirigés  
TP = travaux pratiques  
TE = travail étudiant hors cours, TD et TP

### Situation 3: fonctionnaires-stagiaires en prorogation de stage

Ils suivront les enseignements suivants :

Intitulé de l'UE	Crédits	Coef.	Adossement aux UE du Master MEEF 2 <sup>d</sup> degré.	Contrôle des connaissances	CM	CI	TD	TP	stage	Total	
<b>Approfondissements, remédiations et renforcements professionnels</b>		1	<p><b><u>Enseignements mutualisés avec les Masters MEEF.</u></b>            Cette UE reprend une partie des enseignements des UE « Formation professionnelle (Formation pédagogique, didactique et compétences de l'enseignant dont les usages du numérique) » de chacun des parcours de la mention MEEF 2<sup>d</sup> degré.            Une offre de formation, à la carte sur le mode d'un menu à composer et d'une mise en autonomie, articulée aux entretiens de positionnement est proposée dans le cadre du contrat pédagogique.</p> <p><b><u>Enseignements spécifiques INSPE</u></b>            Elle est complétée par un travail en autonomie encadré visant la constitution d'un portfolio organisé autour des 6 groupes de compétences du référentiel métier (apport d'éléments étayant l'acquisition des compétences) s'appuyant sur :            - un entretien individuel de positionnement en début d'année ;            - un module spécifique d'analyse des besoins et d'accompagnement du stagiaire ;            - la participation des stagiaires au dispositif API (Accompagnement professionnel individualisé) ;            - un module de préparation au portfolio.</p> <p><b><u>Enseignements spécifiques - plan académique de formation</u></b>            L'UE est complétée par la participation du fonctionnaire stagiaire à des modules de formation proposés par les services académiques :            - Participation au dispositif de formation du plan académique de formation</p>	<p>Evaluation des éléments du portfolio et soutenance du portfolio devant un jury (coef. 1)</p>	4		70 à 140				74 à 144
					4		30 à 80				
							20 à 30				
								20 à 30			

Mise en situation professionnelle : exercice en responsabilité et dispositifs d'accompagnement	2	Cette UE reprend les UE « stage en responsabilité et son suivi - Mise en situation professionnelle en responsabilité et dispositifs d'accompagnements dont les usages du numérique » de chacun des parcours de la mention MEEF 2d degré.	- 2 évaluations par le tuteur Education Nationale : grilles d'évaluation à remplir et rapport du tuteur (coef. 1 chacune). - 1 évaluation par un visiteur INSPE : grilles d'évaluation à remplir et rapport du visiteur (coef. 2). <b>Une note plancher de 8/20 est prévue pour cette UE.</b>			40 à 60		330	40 à 60 + 330
CM = cours magistraux CI = cours intégrés TD = travaux dirigés TP = travaux pratiques TE = travail étudiant hors cours, TD et TP			<b>Total</b>	4		110 à 200		330	114 à 204

## D. D.U « formation professionnalisante Enseignement second degré autres disciplines »

**Le DU est proposé aux fonctionnaires stagiaire de disciplines qui ne sont pas adossées au Master MEEF second degré (disciplines non proposées dans l'offre de formation de Master de l'INSPE de l'académie de Strasbourg).**

### Situation 1 : fonctionnaires-stagiaires détenteurs d'un Master 2 « enseignement ».

Ils suivront les enseignements suivants :

Intitulé de l'UE	Crédits	Coef.	Contenus d'enseignement.	Contrôle des connaissances	CM	CI	TD	TP	stage	Total
Approfondissement didactique et formation professionnelle		1	<p><b>Enseignements mutualisés avec les Masters MEEF.</b> Les étudiants suivent les enseignements du tronc commun dispensés par l'INSPE.</p> <p><b>Enseignements spécifiques INSPE</b> L'UE intègre un travail en autonomie visant à la production d'un écrit réflexif s'appuyant sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- un module spécifique: méthodologie de l'écrit réflexif</li> </ul> <p><b>Enseignements spécifiques - plan académique de formation</b> L'UE est complétée par la participation du fonctionnaire stagiaire à des modules de formation proposés par les services académiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Participation au dispositif de formation du plan académique de formation</li> <li>- Formations didactiques disciplinaires dispensées par la DAFOR.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rédaction d'un écrit réflexif (coef. 3)</li> <li>- Un travail collaboratif sur un support numérique (coef. 1)</li> </ul>	8  4  4		100 à 106 40  6  24 à 30 30			108 à 114
Mise en situation professionnelle : exercice en responsabilité et dispositifs d'accompagnement		2	<p>Cette UE reprend les UE « stage en responsabilité et son suivi - Mise en situation professionnelle en responsabilité et dispositifs d'accompagnements dont les usages du numérique » de chacun des parcours de la mention MEEF 2d degré.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 2 évaluations par le tuteur Education Nationale : grilles d'évaluation à remplir et rapport du tuteur (coef. 1 chacune).</li> <li>- 1 évaluation par un visiteur INSPE : grilles d'évaluation à remplir et rapport du visiteur (coef. 2).</li> </ul> <p><b>Une note plancher de 8/20 est prévue pour cette UE.</b></p>					330	330

CM = cours magistraux CI = cours intégrés TD = travaux dirigés TP = travaux pratiques TE = travail étudiant hors cours, TD et TP	Total	8	100 à 106	330	108 à 114 + 500
--	-------	---	-----------------	-----	-----------------------------

**Situation 2 : fonctionnaires-stagiaires détenteurs d'un autre Master qu'« enseignement » et fonctionnaires-stagiaires réputés remplir la condition de titre ou diplôme (lauréats dispensés)**

Ils suivront les enseignements suivants :

Intitulé de l'UE	Crédits	Coef.	Contenus d'enseignement.	Contrôle des connaissances	CM	CI	TD	TP	stage	Total
Approfondissement didactique et formation professionnelle		1	<p><b>Enseignements mutualisés avec les Masters MEEF.</b> Les étudiants suivent les enseignements du tronc commun dispensés par l'INSPE.</p> <p><b>Enseignements spécifiques INSPE</b> L'UE intègre un travail en autonomie visant à la production d'un écrit réflexif s'appuyant sur : - un module spécifique la complète : méthodologie de l'écrit réflexif En fonction des besoins un module complémentaire « Bases professionnelles et didactiques » abordant les fondamentaux pourra être proposé.</p> <p><b>Enseignements spécifiques plan de formation académique</b> L'UE est complétée par la participation du fonctionnaire stagiaire à des modules de formation proposés par les services académiques (DAFOR) : - Participation au dispositif de formation du plan académique de formation - Formations didactiques disciplinaires dispensées par la DAFOR.</p>	<p>- Rédaction d'un écrit réflexif (coef. 3)</p> <p>- Un travail collaboratif sur un support numérique (coef. 1)</p>	8		110 à 146			118 à 154
Mise en situation professionnelle : exercice en responsabilité et dispositifs d'accompagnement		2	Cette UE reprend les UE « stage en responsabilité et son suivi - Mise en situation professionnelle en responsabilité et dispositifs d'accompagnements dont les usages du numérique » de chacun des parcours de la mention MEEF 2d degré.	<p>- 2 évaluations par le tuteur Education Nationale : grilles d'évaluation à remplir et rapport du tuteur (coef. 1 chacune).</p> <p>- 1 évaluation par un visiteur INSPE : grilles d'évaluation à remplir et rapport du visiteur (coef. 2). <b>Une note plancher de 8/20 est prévue pour cette UE.</b></p>					330	330
			<b>Total</b>		8		110 à 136		500	118 à 144 + 330

CM = cours magistraux

CI = cours intégrés

TD = travaux dirigés

TP = travaux pratiques

TE = travail étudiant hors cours, TD et TP



## E. D.U « formation professionnalisante CPE »

### Situation 1 : fonctionnaires-stagiaires détenteurs d'un Master 2 « encadrement éducatif ».

Ils suivront les enseignements suivants :

Intitulé de l'UE	Crédits	Coef.	Adossement aux UE du Master MEEF encadrement éducatif, parcours CPE.	Contrôle des connaissances	CM	CI	TD	TP	stage	Total	
Formation professionnelle		1	<p><b>Enseignements mutualisés avec les Masters MEEF.</b>            Cette UE reprend 50 à 60% des enseignements des UE 3.1 « Cadres normatifs, principes de référence, dispositifs (niveau 3)» et 4.1 « Cadres normatifs, principes de référence, dispositifs (niveau 4)» du parcours CPE de la mention MEEF encadrement éducatif.            Elle intègre obligatoirement les enseignements du tronc commun des UE 3.21 et 4.21.            Pour les autres enseignements, les enseignements que doit suivre l'étudiant / fonctionnaire stagiaire sont déterminés par le Responsable INSPE du parcours et formalisés dans le contrat pédagogique.</p> <p><b>Enseignements spécifiques - INSPE</b>            L'UE intègre un travail en autonomie visant à la production d'un écrit réflexif s'appuyant sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- un module spécifique : méthodologie de l'écrit réflexif</li> </ul> <p><b>Enseignements spécifiques - plan académique de formation</b>            L'UE est complétée par la participation du fonctionnaire stagiaire à des modules de formation proposés par les services académiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Participation au dispositif de formation du plan académique de formation</li> </ul>	<p>- Rédaction d'un écrit réflexif (coef. 3)</p> <p>- Un travail collaboratif sur un support numérique (coef. 1)</p>	20 à 24		81 à 97				101 à 121
Mise en situation professionnelle : exercice en responsabilité et dispositifs d'accompagnement		2	<p>Cette UE reprend les UE 3.21 et 4.21 « Mise en situation professionnelle en responsabilité dont les usages du numérique» du parcours CPE de la mention MEEF Encadrement éducatif.</p>	<p>- 2 évaluations par le tuteur Education Nationale : grilles d'évaluation à remplir et rapport du tuteur (coef. 1 chacune).</p> <p>- 1 évaluation par un visiteur INSPE : grilles d'évaluation à remplir et rapport du visiteur (coef. 2).</p> <p><b>Une note plancher de 8/20 est prévue pour cette UE.</b></p>			60		575	60 + 575	

CM = cours magistraux CI = cours intégrés TD = travaux dirigés TP = travaux pratiques TE = travail étudiant hors cours, TD et TP	Total	20 à 24	141 à 157	575	161 à 181 + 575
--	-------	---------------	-----------------	-----	-----------------------------

**Situation 2 : fonctionnaires-stagiaires détenteurs d'un autre Master qu'« encadrement éducatif » et fonctionnaires-stagiaires réputés remplir la condition de titre ou diplôme (lauréats dispensés)**

Ils suivront les enseignements suivants :

Intitulé de l'UE	Crédits	Coef.	Adossement aux UE du Master MEEF encadrement éducatif, parcours CPE.	Contrôle des connaissances	CM	CI	TD	TP	stage	Total
Approfondissement didactique et formation professionnelle		1	<p>Cette UE reprend la totalité des enseignements des UE 3.1 « Cadres normatifs, principes de référence, dispositifs (niveau 3) » et 4.1 « Cadres normatifs, principes de référence, dispositifs (niveau 4) » du parcours CPE de la mention MEEF encadrement éducatif. Elle intègre obligatoirement les enseignements du tronc commun des UE 3.21 et 4.21.</p> <p><b>Enseignements - spécifiques INSPE</b> L'UE intègre un travail en autonomie visant à la production d'un écrit réflexif s'appuyant sur :</p> <p>- un module spécifique : méthodologie de l'écrit réflexif</p>	<p>- Rédaction d'un écrit réflexif (coef. 3)</p> <p>- Un travail collaboratif sur un support numérique (coef. 1)</p>	40		109			149
					40		106			
Mise en situation professionnelle : exercice en responsabilité et dispositifs d'accompagnement		2	<p>Cette UE reprend les UE 3.21 et 4.21 « Mise en situation professionnelle en responsabilité dont les usages du numérique » du parcours CPE de la mention MEEF Encadrement éducatif.</p>	<p>- 2 évaluations par le tuteur Education Nationale : grilles d'évaluation à remplir et rapport du tuteur (coef. 1 chacune).</p> <p>- 1 évaluation par un visiteur INSPE : grilles d'évaluation à remplir et rapport du visiteur (coef. 2). <b>Une note plancher de 8/20 est prévue pour cette UE.</b></p>			60		500	60 + 575
<p>CM = cours magistraux CI = cours intégrés TD = travaux dirigés TP = travaux pratiques TE = travail étudiant hors cours, TD et TP</p>										
<b>Total</b>					<b>40</b>		<b>169</b>		<b>575</b>	<b>209 + 575</b>

### Situation 3: fonctionnaires-stagiaires en prorogation de stage

Ils suivront les enseignements suivants :

Intitulé de l'UE	Crédits	Coef.	Adossement aux UE du Master MEEF encadrement éducatif, parcours CPE.	Contrôle des connaissances	CM	CI	TD	TP	stage	Total
<b>Approfondissements, remédiations et renforcements professionnels</b>		1	<p><b><u>Enseignements mutualisés avec les Masters MEEF.</u></b>            Cette UE reprend une partie des enseignements des 3.1 « Cadres normatifs, principes de référence, dispositifs (niveau 3)» et 4.1 « Cadres normatifs, principes de référence, dispositifs (niveau 4)» du parcours CPE de la mention MEEF encadrement éducatif.            Une offre de formation, à la carte sur le mode d'un menu à composer et d'une mise en autonomie, articulée aux entretiens de positionnement est proposée dans le cadre du contrat pédagogique.</p> <p><b><u>Enseignements spécifiques INSPE</u></b>            Elle est complétée par un travail en autonomie encadré visant la constitution d'un portfolio organisé autour des 6 groupes de compétences du référentiel métier (apport d'éléments étayant l'acquisition des compétences) s'appuyant sur :            - un entretien individuel de positionnement en début d'année ;            - un module spécifique d'analyse des besoins et d'accompagnement du stagiaire ;            - la participation des stagiaires au dispositif API (Accompagnement professionnel individualisé) ;            - un module de préparation au portfolio.</p> <p><b><u>Enseignements spécifiques - plan académique de formation</u></b>            L'UE est complétée par la participation du fonctionnaire stagiaire à des modules de formation proposés par les services académiques :            - Participation au dispositif de formation du plan académique de formation</p>	Evaluation des éléments du portfolio et soutenance du portfolio devant un jury (coef. 1)			74 à 150  30 à 80  20 à 40  24 à 30			74 à 150

Mise en situation professionnelle : exercice en responsabilité et dispositifs d'accompagnement	2	Cette UE reprend les UE 3.21 et 4.21 « Mise en situation professionnelle en responsabilité dont les usages du numérique » du parcours CPE de la mention MEEF Encadrement éducatif.	- 2 évaluations par le tuteur Education Nationale : grilles d'évaluation à remplir et rapport du tuteur (coef. 1 chacune). - 1 évaluation par un visiteur INSPE : grilles d'évaluation à remplir et rapport du visiteur (coef. 2). <b>Une note plancher de 8/20 est prévue pour cette UE.</b>			60		500	60 + 575
CM = cours magistraux CI = cours intégrés TD = travaux dirigés TP = travaux pratiques TE = travail étudiant hors cours, TD et TP			<b>Total</b>			134 à 210			134 à 210

## XI. Financement

En référence au courrier de la DGESIP du 21/07/14, les fonctionnaires-stagiaires sont exonérés du paiement des droits de scolarité au moment de leur inscription. Dès lors, les budgets des établissements intégrateurs de l'INSPE seront abondés pour la totalité des fonctionnaires-stagiaires en formation, sur la base de 256€ par fonctionnaire-stagiaire ce qui est le tarif des droits d'inscription en master pour la prochaine rentrée universitaire.

Toutefois, la mise en place de ces DU peut parfois augmenter le nombre de groupes et par conséquent le nombre d'heures nécessaires pour assurer les enseignements et les visites de stage notamment. Ces surcoûts générés devront être pris en compte par l'université de Strasbourg dans le cadre de la dotation fléchée par le ministère pour la formation des maîtres.





Diplôme d'université | DU

Diplôme interuniversitaire | DIU

RENOUVELLEMENT DEMANDE POUR : **2020 - 2021**

## RENOUVELLEMENT DE DU/DIU (non géré par le SFC)

SANS modification  AVEC modification

Composante : [IUT Robert Schuman](#)

Dénomination du DU : [Diplôme d'Université d'Etudes Technologiques à l'Etranger](#)

Date d'approbation par le Conseil de composante : [30/03/2020](#)

En cas de modifications, les préciser ainsi que leur motifs (*obligatoire pour les changements de tarif ; en cas de changement de maquette joindre une version à jour*) :

[Pas de modifications souhaitées pour 2020/2021](#)

Dans le cas d'un partenariat avec d'autres universités, préciser quelle université porte le DIU, et joindre obligatoirement une copie de la convention : [Non concerné](#)

Dans le cas d'autres partenariats, le préciser et joindre une copie de la convention : [Non concerné](#)

Effectif minimal non exonéré permettant l'équilibre budgétaire du DU/DIU : [Non concerné](#)

Indiquer si le DU est adossé à une Licence ou un Master ? [Non](#)

Si oui, indiquer la licence et /ou le master concerné(s) : /

Indiquer le volume d'enseignement d'UE non adossé(s) à une licence ou à un master : [Non concerné](#)

(*ne pas confondre avec les heures du DU mutualisées vers une licence ou un master*)

## 1. Bilan de l'année écoulée

Effectifs	Effectifs	Dont effectifs partiellement exonérés	Dont effectifs totalement exonérés
Formation Initiale	11	/	/
Formation Continue	/	/	/
Taux horaire chargé (52€ à minima)		/	/
DEPENSES		RECETTES	
Coût d'enseignement (Volume d'enseignement * taux horaire chargé)	/	Droits spécifiques: (ne pas prendre en compte les droits de base)	/
Prélèvement 20% sur les droits spécifiques	/	Autres recettes *	/
Autres dépenses*	/		
Total des dépenses	/	Total des recettes	/
<b>Résultat (dépenses - recettes)</b>			

\*A préciser :

Commentaire du résultat :

Non concerné

Suivi de cohortes et résultats de l'évaluation de la formation et des enseignements (indiquer les données de poursuites d'études, d'insertion professionnelle, de progression professionnelle des étudiants) :

Non concerné, il n'y a pas de suivi de cohortes assuré, ni d'évaluation de la formation ou des enseignements

Ci-dessous, un simple bilan des effectifs sur les 7 dernières années

IUT Robert Schuman	2013/2014	2014/2015	2015/2016	2016/2017	2017/2018	2018/2019	2019/2020
Nombre d'étudiants inscrits en DUETE	8	10	11	10	6	6	11

## 2. Budget prévisionnel

Effectifs prévisionnels	Effectifs	Droits spécifiques
Formation Initiale	10	/
Formation Continue	/	/
Exonération	/	/

Taux horaire chargé (52€ à minima)	/
------------------------------------	---

DEPENSES		RECETTES	
Coût d'enseignement (Volume d'enseignement * taux horaire chargé)	/	Droits spécifiques: (ne pas prendre en compte les droits de base)	/
Prélèvement 20% sur les droits spécifiques	/	Autres recettes *	/
Autres dépenses*	/		
Total des dépenses	/	Total des recettes	/
<b>Résultat (dépenses - recettes)</b>		/	

\*A préciser

## 3. Paramétrage des droits d'inscription

Droits de base du diplôme LICENCE  MASTER

Droits spécifiques (décliner les années (1ère et/ou 2ème et/ou 3ème année) ou les variantes du diplôme en fonction des populations concernées (FI, FC, EAD) ; ajouter autant d'étapes que nécessaires). Le cas échéant, préciser si la formation est divisible en module, et le tarif de chaque module).

Non concerné

Etape	Montant du droit spécifique	Application de gestion
		(Apogee, DS2001, facture, SFC...)

Le diplôme ouvre-t-il droit à L'AFFILIATION A LA SECURITE SOCIALE : OUI  ou NON

Observations complémentaires que vous souhaitez porter à la connaissance de la CFVU :

Les étudiants peuvent prétendre à la bourse sur critères sociaux du CROUS

## DELIBERATION

### Conseil d'Institut

#### Séance à distance – vote électronique des 9 et 10 avril 2020

##### Point N°8 de l'ordre du jour

##### Renouvellement du DUETE – Diplôme d'Université Technologique à l'Étranger

Les membres du Conseil sont amenés à se prononcer sur le renouvellement annuel du DUETE. Ce diplôme permet aux étudiants de compléter leur formation universitaire en lui apportant une dimension internationale. Ainsi, les étudiants peuvent bénéficier de la bourse « Boussole » de la Région Grand-Est, dispositif d'aide à la mobilité étudiante, être exonérés des frais d'inscription de l'université d'accueil, et bénéficier d'une couverture sociale. Pour l'année universitaire 2019/2020, 11 étudiants bénéficient du DUETE. Il s'agit pour les étudiants d'un moyen d'être inscrits à l'université. L'étudiant détiendra le niveau de formation du pays d'accueil.

Vous trouverez en pièce jointe les détails du DUETE.

##### Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	40
Nombre de votants	29
Nombre de voix pour	25
Nombre de voix contre	0
Nombre de vote blancs	4

Le Conseil d'Institut approuve le renouvellement du DUETE.

Fait à Illkirch, le 10 avril 2020



Par délégation du Directeur  
La Responsable Administrative

*AS. LEMMEL*  
AS. LEMMEL

Attention, ce formulaire ne concerne pas les formations en apprentissage.

## I. Intitulé : Diplôme d'université – Faculté de langues

### X Modification/renouvellement de DU

Date d'approbation par le Conseil de composante : 2 juin 2019 (vote électronique)

### Exposé des motifs de la modification

L'ensemble des enseignements des diplômes d'université de la Faculté des langues hors ITIRI sont adossés aux parcours de la licence mention LLCER.

Afin d'acquérir une formation plus complète que facilitera le passage du DU à la licence, le DU d'arabe sera proposé sur 2 ans au lieu de 3 ans. A cet effet, l'enseignement d'initiation d'arabe sera condensé. Un cours « Linguistique et arabe des médias » sera rajouté (mutualisation avec cours L1 arabe).

La création du DU d'alsacien a également été demandé.

À partir de 2017, un enseignement d'Initiation au dialecte alsacien a été ouvert sur trois niveaux, aux étudiants débutants dans cette langue et rencontre depuis un franc succès (entre 30 et 40 étudiants en niveau 1 chaque année), à la fois auprès d'un public local d'étudiants désireux d'apprendre la langue régionale (la plupart du temps à défaut de transmission familiale) et d'un public d'étudiants étrangers curieux d'apprendre la langue de la région dans laquelle ils font leurs études.

Ainsi, le département de dialectologie dispose aujourd'hui d'une offre de formation complète à la fois en langue, en littérature et en civilisation alsacienne et mosellane, de sorte que celle-ci pourrait être désormais diplômante. Elle pourrait alors répondre à des besoins exprimés régulièrement dans le monde professionnel régional, et ce dans différents secteurs : presse et médias audiovisuels publics et privés, santé (médecins et personnels soignants, pharmaciens, psychologues), tourisme (guides-conférenciers), médiation culturelle (musées, bibliothèques), enseignement du 1er et du 2nd degré.

Devant le constat qu'il n'existe aucune formation diplômante en alsacien en Alsace, il a été décidé, pour pallier ce manque et répondre à une demande à la fois forte et régulière, de proposer à l'Université de Strasbourg la création d'un « DU d'Alsacien » porté par le département de dialectologie alsacienne et mosellane de la Faculté des langues, et dans lequel seraient mutualisés les enseignements déjà dispensés par ce département.

### Conditions d'admission et public concerné

#### A. Mode de recrutement / sélection

L'inscription dans les DU ne nécessite pas de dépôt de candidature. Elle est ouverte aux titulaires d'un diplôme français ou étranger donnant accès à l'enseignement supérieur et en concertation avec les responsables des DU. Les enseignements sont essentiellement suivis par un public souhaitant développer leurs connaissances. Dans certains cas la validation de la 1<sup>ère</sup> année de DU permet de candidater en 1<sup>ère</sup> année de licence.

#### B. Effectifs prévisionnels

En raison du public actuel, les effectifs en DU sont relativement faibles

## II. Modalités d'évaluation des étudiants

Les modalités d'évaluation des éléments constitutifs des DU sont identiques à ceux des parcours de la licence mention LLCER

### Dispositifs de suivi de la formation

- **Évaluation des formations- oui** : identiques aux parcours de la licence
- **Évaluation des enseignements - oui** identiques aux parcours de la licence
- **Conseil de perfectionnement** : Les DU s'appuient sur le conseil de perfectionnement de la licence mention LLCER

## III. Budget prévisionnel

### A. Financement à coût constant

Un droit spécifique d'un montant de 100,00 € est demandé pour une inscription principale en DU. Les personnes ayant déjà le statut d'étudiant sont exonérées du droit spécifique.

Les DU adossés aux parcours de la licence LLCER n'impliquent pas de surcoût pour ces derniers (pas de groupe spécifique).

**ITIRI: tableau des tarifs des DU 2020/2021**

Code Etape	Intitulé court du diplôme	Tarif annuel 2019/2020	Sur site			Echanges <small>(double diplôme, Erasmus...)</small>		Délocalisés	
			Tarif annuel 2020/2021	Semestre 50%	Mois 10%	Année 25%	Semestre 12,5%	hors Milan 8%	Milan 12%
TI22U1	DU 1 Outils et orientation professionnels en Traduction (1 Langue)	3 900	4 000	2 000	400	1 000	500	320	480
TI22U1	DU 1 Outils et orientation professionnels en Traduction (2 Langues)	4 500	4 500	2 250	450	1 125	563	360	540
TI23U1	DU 2 Outils et Orientation professionnels en Traduction spécialisée (1 Langue)	3 900	3 900	1 950	390	975	488	312	468
TI23U1	DU 2 Outils et Orientation professionnels en Traduction spécialisée (2 Langues)	4 500	4 500	2 250	450	1 125	563	360	540
TI24U1	DU 2 Outils et Orientation professionnels en Traduction Audiovisuelle (1 Langue)	3 900	3 900	1 950	390	975	488	312	468
TI24U1	DU 2 Outils et Orientation professionnels en Traduction Audiovisuelle (2 Langues)	4 500	4 500	2 250	450	1 125	563	360	540
TI25U1	DU 2 Outils et Orientation professionnels en Traduction Littéraire (1 langue)	3 900	3 900	1 950	390	975	488	312	468
TI25U1	DU 2 Outils et Orientation professionnels en Traduction Littéraire (2 langues)	4 500	4 500	2 250	450	1 125	563	360	540
TI26U1	DU 1 Outils et orientation professionnels en Interprétation	4 500	4 500	2 250	450	1 125	563	360	540
TI27U1	DU 2 Outils et Orientation professionnels en Interprétation de Conférence	5 000	5 000	2 500	500	1 250	625	400	600
TI28U1	DU 1 Pratiques professionnelles des Relations Internationales	4 500	4 500	2 250	450			360	540
TI2FU1	DU 1 Pratiques professionnelles Management de Clusters et de réseaux territoriaux Strasbourg)		4 500	2 250	450	1 125	563	360	540
TI2FU1	DU 1 Pratiques professionnelles Management de Clusters et de réseaux territoriaux (Kehl)								
TI2BU1	DU2 management de projet de coopération européens	4 700	4 700	2 350	470	1 175	588	376	564
TI2FU2	DU 2 Pratiques professionnelles Management de Clusters et de réseaux territoriaux	4 500	4 500	2 250	450				
TI29U1	DU 2 Communication internationale appliquée	4 700	4 700	2 350	470	1 175	588	376	564
TI2AU1	DU 2 Pratiques professionnelles de l'Intelligence économique et du développement international	4 700	4 700	2 350	470	1 175	588	376	564
TI2DU1	DU 2 Lobbying européen	Selon convention							
TI2EU1	DU 2 E-réputation	Selon convention							
	Test d'admission (non remboursable) et payé une seule fois	70	70						
Stages en traduction et interprétation: tarif mensuel du diplôme multiplié par le nombre de mois du stage									

<sup>(1)</sup> les étudiants acquittent les droits auprès de la Hochschule de Kehl

**DU délocalisés à Buenos Aires**

année 1	année 1 à Strasbourg	4 500	DU1 relations internationales
année 2	sem1 à Strasbourg	2 350	DU2 intelligence économique ou DU2 management de projet
	sem 2 à Buenos Aires		
année 3	sem 1 à Buenos Aires	2 350	
	sem2 à Strasbourg (stage)		

**Pour être définitive, l'inscription sur site doit être appuyée d'un versement de 500€.** Ce versement n'est pas remboursable, sauf dans les cas suivants:

- les étudiants qui n'ont pas pu obtenir le visa d'entrée en France,
- les étudiants qui ne remplissent pas les conditions pré-requises,
- la formation n'a pas été ouverte pour l'année en question.

En cas de désistement après le début de l'année universitaire, les mois entamés seront dus à hauteur de 10 % du tarif des droits spécifiques.

Règle applicable en cas de réinscription après échec aux épreuves de contrôle continu et/ou terminal : seuls les étudiants à jour du paiement des droits spécifiques sont autorisés à faire une demande de réinscription.

Apprentissage: Si le contrat d'apprentissage n'est pas fourni au service financier au plus tard le 15 octobre 2020, l'étudiant devra payer ses frais spécifiques de cursus normal et sera remboursé s'il fournit son contrat d'apprentissage avant le 31 décembre 2020. En cas d'abandon des études par l'étudiant n'ayant pas pu trouver d'apprentissage, la somme des frais spécifiques devra être réglée à hauteur de 10% par mois entamé.

### Réinscriptions en DU à l'ITIRI

étudiants qui présentent hors délai des travaux comptant pour le contrôle des connaissances (après avis du jury du diplôme)

→ exonérés des droits spécifiques

étudiants en situation d'échec bénéficiant d'une dispense d'assiduité pour l'année +1

→ 12 % des droits spécifiques

étudiants en situation d'échec bénéficiant d'une dispense d'assiduité pour 1er semestre de l'année +1 (l'étudiant suit les cours du 2ème semestre

→ droits spécifiques pour un semestre d'études

étudiants qui ont échoué aux examens et suivent normalement les cours de l'année +1

→ totalité des droits spécifiques

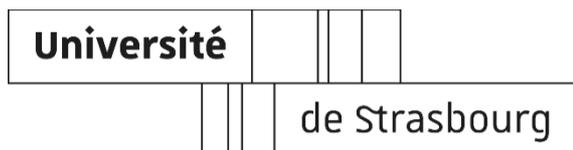
étudiants qui souhaitent passer un 2eme DU2 à l'ITIRI ou cursus délocalisé partenaire avec l'ITIRI après avoir validé leur 1er DU2 à l'ITIRI ou cursus délocalisé partenaire avec l'ITIRI.

→ paiement de la moitié de leurs droits spécifiques . (50% du tarif annuel). S'ils sont délocalisés à Milan ils paieront 6% des droits spécifiques, s'ils sont délocalisés hors Milan ils paieront 4% des droits spécifiques

étudiants qui souhaitent passer un DU1 Interprétation à l'ITIRI après avoir validé un DU1 Traduction à l'ITIRI et vice versa

→ paiement de 60% de leurs droits spécifiques (60% du tarif annuel).

**L'ITIRI accorde aux étudiants, dans certaines situations, la possibilité de suivre la formation sur deux années universitaires**, et par conséquent d'échelonner le coût de la formation sur deux années universitaires. Cette possibilité s'appuie sur un régime dérogatoire étendu (mère de famille, père de famille, étudiant salarié, étudiant handicapé...)



## Diplôme d'université Langues bibliques (DULB) – 2020-2021

Spécialité grec biblique – option débutant

Spécialité grec – option avancé

Spécialité hébreu biblique – option débutant

Spécialité hébreu biblique – option avancé

Spécialité hébreu et grec bibliques – option débutant

Spécialité hébreu et grec bibliques – option avancé

Tous les cours, sauf celui d'araméen biblique, sont mutualisés avec la Licence de Théologie protestante et le Master mention Théologie protestante pour les cours d'hébreu et de grec avancés. Les cours du DULB des modules 1-6 (voir ci-dessous) sont tous indiqués dans le guide pédagogique 2020-2021.

La formation du DULB peut être suivie soit en présentiel, soit à distance. Le candidat qui envisage de suivre le DULB à distance est tenu de disposer d'une connexion Internet performante. Il a aussi l'obligation de se déplacer au moins **une fois dans l'année** jusqu'à Strasbourg pour y passer les examens. Il n'y aura pas de session de rattrapage.

L'inscription au DULB, en présentiel ou à distance, se fera par modules, voir ci-dessous. Pour chaque module et son option, **un contrat pédagogique sera établi** et signé par l'étudiant ainsi que par la responsable de la formation dès que l'inscription administrative sera validée. Les formulaires du contrat pédagogique seront mis à disposition par le secrétariat de la Faculté de Théologie protestante [scoltp@unistra.fr](mailto:scoltp@unistra.fr).

En 2020/2021, l'inscription au DULB se fera du 06 avril au 11 mai 2020 par la plateforme d'admission eCandidat de l'Université de Strasbourg <https://ecandidat.unistra.fr/ecandidat/#!accueilView>. Les réponses devront être publiées le 17/06/2020.

Une bonne maîtrise du français, lu, écrit et parlé, est une condition préalable à l'inscription au DU Langues bibliques.

Les candidats qui n'ont pas de baccalauréat peuvent soumettre une **demande de dispense** à la responsable de la formation. Le formulaire sera fourni par le secrétariat de la faculté de théologie protestante [scoltp@unistra.fr](mailto:scoltp@unistra.fr). Le formulaire rempli, daté et signé et les pièces jointes (lettre de motivation, CV, le relevé de note du/des diplôme[s] obtenu[s], la carte d'identité) doivent être scannés et envoyés dans un seul document **en format PDF**, à partir du 06 avril 2020 et surtout avant le 15 juillet 2020 à [rhunziker@unistra.fr](mailto:rhunziker@unistra.fr).

Pour des questions concernant les cours, les manuels utilisés, le volume horaire de travail personnel et les modalités de validation, les enseignants seront à disposition, à partir du 06 avril 2020, contact :

[rhunziker@unistra.fr](mailto:rhunziker@unistra.fr), voir aussi le guide pédagogique 2020-2021 sur le site de la Faculté de Théologie protestante <https://theopro.unistra.fr/>.

**Bibliographie** : Pour les cours d'hébreu de la première année, il n'y a pas d'ouvrage à acheter. La méthode sera fournie sous format électronique par [shuali@unistra.fr](mailto:shuali@unistra.fr).

Pour les cours d'hébreu de la deuxième année (option avancé), il faut les ouvrages suivants : K. Elliger, W. Rudolph, *Biblia Hebraica Stuttgartensia* (5e éd. ; Stuttgart : Deutsche Bibelgesellschaft, 1997) et N. Ph. Sander, I. Trenel, *Dictionnaire hébreu-français* (Paris : Bureau des archives israélites, 1859). Paul Joüon, *Grammaire de l'hébreu biblique* (2e éd. ; Rome : Institut biblique pontifical, 1947). Voir aussi :

[https://archive.org/details/SanderTrenel\\_DictionnaireHebreuFrancais/page/n10](https://archive.org/details/SanderTrenel_DictionnaireHebreuFrancais/page/n10)

<https://archive.org/details/JouonGrammaireDeLhebreuBibliqueIndexe>.

Pour les cours de grec patristique en deuxième année (option avancé) : E. Bailly, *Dictionnaire grec-français* (Paris : Hachette, 1950) ou bien : H. G. Liddell, R. Scott, H. S. Jones, *A Greek-English Lexicon* (Oxford : Clarendon Press, 1940). Voir aussi :

<https://archive.org/details/BaillyDictionnaireGrecFrancais>

<http://stephanus.tlg.uci.edu/ljs/#eid=1>.

Pour les cours de l'araméen biblique en deuxième année (option avancé) : F. Rosenthal, *Grammaire d'araméen biblique* (Paris : Beauchesne, 1988) et J. Margain, *Le livre de Daniel. Commentaire philologique du texte araméen* (Paris : Beauchesne, 1994). Informations sur d'autres publications, plus récentes, en anglais ou en allemand, sur demande.

## Programme : Modules 1-6

### Module 1 Spécialité grec biblique – option débutant

Semestres	Compétences attendues
Grec biblique niveau 1 (au 1 <sup>er</sup> semestre)	Acquisition de bases fondamentales en grec biblique, en vue de pouvoir poursuivre, au deuxième semestre, un apprentissage de la langue permettant d'atteindre un niveau suffisant pour traduire le texte du Nouveau Testament grec
Introduction au Nouveau Testament (au 1 <sup>er</sup> semestre)	Introduction aux différents textes du Nouveau Testament en tant que produits de leur temps rédigés en réponse à un contexte historique spécifique
Grec biblique niveau 2 (au 2 <sup>e</sup> semestre)	Poursuite de l'acquisition de bases fondamentales en grec biblique, en vue d'atteindre un niveau suffisant pour traduire des textes pas trop complexes du Nouveau Testament grec

## Module 2 Spécialité grec biblique – option avancé

Semestres	Compétences attendues
Grec biblique niveau 3 (au 1 <sup>er</sup> semestre)	Poursuite de l'acquisition du grec biblique, en vue d'atteindre un niveau suffisant pour traduire dans l'original grec des textes plus complexes du Nouveau Testament
Grec patristique I (au 1 <sup>er</sup> semestre)	Lectures de textes grecs issus du christianisme primitif (2 <sup>e</sup> -6 <sup>e</sup> siècle)
Introduction à l'exégèse du Nouveau Testament (au 2 <sup>e</sup> semestre)  OU Grec patristique II (au 2 <sup>e</sup> semestre)	Introduction aux méthodes d'exégèse du Nouveau Testament  OU Lectures de textes grecs issus du christianisme primitif (2 <sup>e</sup> -6 <sup>e</sup> siècle)

## Module 3 Spécialité hébreu biblique – option débutant

Semestres	Compétences attendues
Hébreu biblique niveau 1 (au 1 <sup>er</sup> semestre)	Acquisition de bases fondamentales en hébreu biblique, en vue de pouvoir poursuivre, au deuxième semestre, un apprentissage de la langue permettant d'atteindre un niveau suffisant pour traduire le texte hébraïque de l'Ancien Testament.
Introduction à l'Ancien Testament (au 1 <sup>er</sup> semestre)	Introduction aux différents groupes de textes de l'Ancien Testament en tant que produits de leur temps rédigés en réponse à leur contexte oriental antique respectif
Hébreu biblique niveau 2 (au 2 <sup>e</sup> semestre)	Poursuite de l'acquisition de bases fondamentales en hébreu biblique, en vue d'atteindre, dès ce semestre, un niveau suffisant pour traduire dans l'original des textes simples de l'Ancien Testament hébraïque.

## Module 4 Spécialité hébreu biblique – option avancé

Semestres	Compétences attendues
Hébreu biblique niveau 3 (au 1 <sup>er</sup> semestre)	Poursuite de l'acquisition de l'hébreu biblique, en vue d'atteindre un niveau suffisant pour traduire dans l'original hébreu des textes plus complexes de l'Ancien Testament.
Introduction à l'exégèse de l'Ancien Testament (au 1 <sup>er</sup> semestre)  OU Initiation à la recherche (au 1 <sup>er</sup> semestre)	Présentation et application des méthodes d'exégèse de l'Ancien Testament basées sur des textes hébraïques sélectionnés  OU Introduction à la littérature de Qumrân et aux problèmes méthodologiques que pose son étude

Hébreu avancé (au 2 <sup>e</sup> semestre)	OU	Lecture, analyse et interprétation de textes de l'Ancien Testament
Araméen biblique (au 2 <sup>e</sup> semestre)		Introduction à la grammaire de l'araméen biblique ; lecture et traduction de passages des livres bibliques <i>Daniel</i> et <i>Esdras</i>

### Module 5 Spécialité hébreu et grec bibliques – option débutant

Semestres	Compétences attendues
Hébreu biblique niveau 1 (au 1 <sup>er</sup> semestre)	Acquisition de bases fondamentales en hébreu biblique, en vue de pouvoir poursuivre, au deuxième semestre, un apprentissage de la langue permettant d'atteindre un niveau suffisant pour traduire le texte hébraïque de l'Ancien Testament
Grec biblique niveau 1 (au 1 <sup>er</sup> semestre)	Acquisition de bases fondamentales en grec biblique, en vue de pouvoir poursuivre, au deuxième semestre, un apprentissage de la langue permettant d'atteindre un niveau suffisant pour traduire le texte grec du Nouveau Testament
Introduction à l'Ancien Testament (au 1 <sup>er</sup> semestre)	Introduction aux différents groupes de textes de l'Ancien Testament en tant que produits de leur temps rédigés en réponse à leur contexte oriental antique respectif
Introduction au Nouveau Testament (au 1 <sup>er</sup> semestre)	Introduction aux différents textes du Nouveau Testament en tant que produits de leur temps rédigés en réponse à un contexte historique spécifique
Hébreu biblique niveau 2 (au 2 <sup>e</sup> semestre)	Poursuite de l'acquisition de bases fondamentales en hébreu biblique, en vue d'atteindre, dès ce semestre, un niveau suffisant pour traduire dans l'original des textes simples de l'Ancien Testament hébraïque.
Grec biblique niveau 2 (au 2 <sup>e</sup> semestre)	Poursuite de l'acquisition de bases fondamentales en grec biblique, en vue d'atteindre un niveau suffisant pour traduire des textes simples du Nouveau Testament grec

### Module 6 Spécialité hébreu et grec bibliques – option avancé

Semestres	Compétences attendues
Hébreu biblique niveau 3 (au 1 <sup>er</sup> semestre)	Poursuite de l'acquisition de l'hébreu biblique, en vue d'atteindre un niveau suffisant pour traduire dans l'original hébreu des textes plus complexes de l'Ancien Testament.
Grec biblique niveau 3 (au 1 <sup>er</sup> semestre)	Poursuite de l'acquisition du grec biblique, en vue d'atteindre un niveau suffisant pour traduire dans l'original grec des textes plus complexes du Nouveau Testament.

Introduction à l'exégèse de l'Ancien Testament (au 1 <sup>er</sup> semestre) OU Initiation à la recherche (au 1 <sup>er</sup> semestre)	Présentation et application des méthodes d'exégèse de l'Ancien Testament basées sur des textes hébraïques sélectionnés OU Introduction à la littérature de Qumrân et aux problèmes méthodologiques que pose son étude
Grec patristique I (au 1 <sup>er</sup> semestre)	Lectures de textes grecs issus du christianisme primitif (2 <sup>e</sup> -6 <sup>e</sup> siècle)
Hébreu avancé (au 2 <sup>e</sup> semestre) OU Araméen biblique (au 2 <sup>e</sup> semestre)	Lecture, analyse et interprétation de textes de l'Ancien Testament OU Introduction à la grammaire de l'araméen biblique ; lecture et traduction de passages des livres bibliques <i>Daniel</i> et <i>Esdras</i>
Introduction à l'exégèse du Nouveau Testament (au 2 <sup>e</sup> semestre) OU Grec patristique II (au 2 <sup>e</sup> semestre).	Introduction aux méthodes d'exégèse du Nouveau Testament OU Lectures de textes grecs issus du christianisme primitif (2 <sup>e</sup> -6 <sup>e</sup> siècle).

04/03/2020

### Responsable de la formation

Régine HUNZIKER-RODEWALD, PR  
 CNU 77 – Théologie protestante  
 9 place de l'Université  
 67 084 Strasbourg cedex  
[rhunziker@unistra.fr](mailto:rhunziker@unistra.fr)



**DU [3] Diplôme d'université de Formation aux engagements ecclésiaux**

Niveau d'entrée du diplôme (Bac + ...)


Niveau de sortie du diplôme (Bac + ...)

Droit de base du diplôme\*

Niveau Licence  
ou  Niveau Master

Tarif 2020/2021

170,00 €

Tarif 2020/2021

\* se référer au niveau de sortie du diplôme

Droits spécifiques du diplôme

Gérés dans  
APOGEE

Gérés hors  
APOGEE\*\*\*

Etape : <input type="text"/>	Montant du droit spécifique : <input type="text" value="40,00 €"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Etape : <input type="text"/>	Montant du droit spécifique : <input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Etape : <input type="text"/>	Montant du droit spécifique : <input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Etape : <input type="text"/>	Montant du droit spécifique : <input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Etape : <input type="text"/>	Montant du droit spécifique : <input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Etape : <input type="text"/>	Montant du droit spécifique : <input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Etape : <input type="text"/>	Montant du droit spécifique : <input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

\*\* Décliner les années (1ère et/ou 2ème et/ou 3ème année) ou les variantes du diplôme d'après les populations concernée (FI, FC, EAD)

\*\*\* DS2001, facture, SFC, ...

Spécifier les cas d'exonération :

**Pour une inscription dans le DU 210 € (170 € droit de licence + 40 € de droits spécifiques).**

Sécurité sociale :

Le diplôme ouvre-t-il droit à l'affiliation à la Sécurité sociale ?

Oui  
 Non



**DU[2] Diplôme d'université de Formation Théologique et Homilétique**

Niveau d'entrée du diplôme (Bac + ...)


Niveau de sortie du diplôme (Bac + ...)

Droit de base du diplôme\*

Niveau Licence  
ou  Niveau Master

Tarif 2020/2021

170,00 €

Tarif 2020/2021

\* se référer au niveau de sortie du diplôme

Droits spécifiques du diplôme

Gérés dans  
APOGEE

Gérés hors  
APOGEE\*\*\*

Etape :	Montant du droit spécifique :		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="text" value="TP3EU1 401"/>	<input type="text" value="40,00 €"/>		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

\*\* Décliner les années (1ère et/ou 2ème et/ou 3ème année) ou les variantes du diplôme d'après les populations concernée (FI, FC, EAD)

\*\*\* DS2001, facture, SFC, ...

Spécifier les cas d'exonération :

**Pour une inscription dans le DU 210 € (170 € droit de licence + 40 € de droits spécifiques.  
Pour une ré-inscription dans le DU tarif préférentiel 153 € (113 € inscription en 2e diplôme + 40€ droits spécifiques)**

Sécurité sociale :

Le diplôme ouvre-t-il droit à l'affiliation à la Sécurité sociale ?

Oui

Non



## DU [1] Diplôme d'université de Formation Théologique et Pédagogique

Niveau d'entrée du diplôme (Bac + ...)


Niveau de sortie du diplôme (Bac + ...)

Droit de base du diplôme\*

Niveau Licence  
ou  Niveau Master

Tarif 2020/2021

170,00 €

Tarif 2020/2021

\* se référer au niveau de sortie du diplôme

Droits spécifiques du diplôme

Gérés dans  
APOGEE

Gérés hors  
APOGEE\*\*\*

Etape : <input type="text" value="TP3FU1 401"/>	Montant du droit spécifique : <input type="text" value="40,00 €"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Etape : <input type="text"/>	Montant du droit spécifique : <input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Etape : <input type="text"/>	Montant du droit spécifique : <input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Etape : <input type="text"/>	Montant du droit spécifique : <input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Etape : <input type="text"/>	Montant du droit spécifique : <input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Etape : <input type="text"/>	Montant du droit spécifique : <input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Etape : <input type="text"/>	Montant du droit spécifique : <input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

\*\* Décliner les années (1ère et/ou 2ème et/ou 3ème année) ou les variantes du diplôme d'après les populations concernée (FI, FC, EAD)

\*\*\* DS2001, facture, SFC, ...

Spécifier les cas d'exonération :

**Pour une inscription dans le DU 210 € (170 € droit de licence + 40 € de droits spécifiques.  
Pour une ré-inscription dans le DU tarif préférentiel 153 € (113 € inscription en 2e diplôme + 40€ droits spécifiques)**

Sécurité sociale :

Le diplôme ouvre-t-il droit à l'affiliation à la Sécurité sociale ?

Oui

Non



**DU [4] Diplôme d'université de Formation de Musiciens d'Eglise**

Niveau d'entrée du diplôme (Bac + ...)


Niveau de sortie du diplôme (Bac + ...)

Droit de base du diplôme\*

Niveau Licence  
ou  Niveau Master

Tarif 2020/2021

170,00 €

Tarif 2020/2021

\* se référer au niveau de sortie du diplôme

Droits spécifiques du diplôme

Gérés dans  
APOGEE

Gérés hors  
APOGEE\*\*\*

Etape :	Montant du droit spécifique :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="text" value="TP3CU1 401"/>	<input type="text" value="40,00 €"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

\*\* Décliner les années (1ère et/ou 2ème et/ou 3ème année) ou les variantes du diplôme d'après les populations concernée (FI, FC, EAD)

\*\*\* DS2001, facture, SFC, ...

Spécifier les cas d'exonération :

**Pour une inscription dans le DU 210 € (170 € droit de licence + 40 € de droits spécifiques.  
Pour une ré-inscription dans le DU tarif préférentiel 153 € (113 € inscription en 2e diplôme + 40€ droits spécifiques)**

Sécurité sociale :

Le diplôme ouvre-t-il droit à l'affiliation à la Sécurité sociale ?

Oui  
 Non



## DU [5] Diplôme d'université de Formation à la Visite, l'Ecoute et l'Accompagnement

Niveau d'entrée du diplôme (Bac + ...)


Niveau de sortie du diplôme (Bac + ...)

Droit de base du diplôme\*

Niveau Licence  
ou  Niveau Master

Tarif 2020/2021

170,00 €

Tarif 2020/2021

\* se référer au niveau de sortie du diplôme

Droits spécifiques du diplôme

Gérés dans  
APOGEE

Gérés hors  
APOGEE\*\*\*

Etape :	Montant du droit spécifique :	Gérés dans APOGEE	Gérés hors APOGEE***
<input type="text" value="TP34U1 101"/>	<input type="text" value="40,00 €"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

\*\* Décliner les années (1ère et/ou 2ème et/ou 3ème année) ou les variantes du diplôme d'après les populations concernée (FI, FC, EAD)

\*\*\* DS2001, facture, SFC, ...

Spécifier les cas d'exonération :

**Pour une inscription dans le DU 210 € (170 € droit de licence + 40 € de droits spécifiques.  
Pour une ré-inscription dans le DU tarif préférentiel 153 € (113 € inscription en 2e diplôme + 40€ droits spécifiques)**

Sécurité sociale :

Le diplôme ouvre-t-il droit à l'affiliation à la Sécurité sociale ?

Oui  
 Non



## Formations courtes (inscription en Apogée) CFTP - Faculté de Théologie protestante

Niveau d'entrée du diplôme (Bac + ...)


Niveau de sortie du diplôme (Bac + ...)

Droit de base du diplôme\*

- Niveau Licence  
ou  Niveau Master

Tarif 2020/2021

Tarif 2020/2021

\* se référer au niveau de sortie du diplôme

Droits spécifiques du diplôme

Gérés dans  
APOGEE

Gérés hors  
APOGEE\*\*\*

Etape :	Montant du droit spécifique :		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="text" value="tpf1g1"/>	<input type="text" value="100,00 €"/>		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

\*\* Décliner les années (1ère et/ou 2ème et/ou 3ème année) ou les variantes du diplôme d'après les populations concernée (FI, FC, EAD)

\*\*\* DS2001, facture, SFC, ...

Spécifier les cas d'exonération :

**Droits spécifiques : inscriptions en formation courte - inscription en Apogée - 100 €**

Sécurité sociale :

Le diplôme ouvre-t-il droit à l'affiliation à la Sécurité sociale ?

Oui

Non

---

## RENOUVELLEMENT DE DU/DIU (non géré par le SFC)

SANS modification

Composante : Faculté de Théologie protestante

Dénomination du DU : DU « Aumôniers – Formation civile et civique, théologique et pratique » (spécialités « Aumôniers catholiques » / « Aumôniers protestants »)

Date d'approbation par le Conseil de composante : **07 avril 2020**

En cas de modifications, les préciser ainsi que leur motifs (*obligatoire pour les changements de tarif ; en cas de changement de maquette joindre une version à jour*) :

**AUCUNE MODIFICATION**

Dans le cas d'un partenariat avec d'autres universités, préciser quelle université porte le DIU, et joindre obligatoirement une copie de la convention :

Dans le cas d'autres partenariats, le préciser et joindre une copie de la convention :

La Direction interrégionale des services pénitentiaires de Strasbourg Grand-Est a salué la création de ce diplôme et exprimé le désir d'y être progressivement impliquée.

La Fédération protestante de France et le diocèse de Strasbourg sont des partenaires professionnels du diplôme, puisque ces organismes recrutent les aumôniers, mais la responsabilité pédagogique et scientifique du diplôme relève uniquement de l'Université de Strasbourg.

Les Services pénitentiaires du Grand-Est et Service des Aumôneries des Etablissements Sanitaires et Médico-Sociaux sont aussi des partenaires professionnels au titre de recruteurs des aumôniers.

Effectif minimal non exonéré permettant l'équilibre budgétaire du DU/DIU : **35**

Indiquer si le DU est adossé à une Licence ou un Master ?

Si oui, indiquer la licence et /ou le master concerné(s) :

Indiquer le volume d'enseignement d'UE non adossé(s) à une licence ou à un master :

*(ne pas confondre avec les heures du DU mutualisées vers une licence ou un master)*

## 1. Bilan de l'année écoulée

Effectifs	Effectifs	Dont effectifs partiellement exonérés	Dont effectifs totalement exonérés
Formation Initiale	<b>173 inscrits</b> (144 en théologie protestante et 29 en théologie catholique)	<b>3 exonérations partielles</b> pour réinscription et validation du DU	<b>73 exonérations complètes</b> 62 en théologie protestante 11 en théologie catholique (réinscription pour validation de l'UE1 uniquement afin d'obtenir le DU « formation civique et civile »)
Formation Continue	1 inscrit	1 inscrit	

\*rajouter des lignes si besoin

Taux horaire chargé (52€ à minima)	
------------------------------------	--

Coût d'enseignement (Volume d'enseignement * taux horaire à 52 €)	193 heures payées 10132,50 €	Droits spécifiques et droits de base	97 x 380€ + 3 x 280€ = 37700€ - 20 % = 30160 €
Prélèvement 20% sur les droits spécifiques et droits de base	7540 €	Autres recettes *	
Autres dépenses* (frais logistiques, frais de vacations....)	12487,50		
Total des dépenses	30160 €	Total des recettes	30160 €
<b>Résultat (dépenses - recettes)</b>		Budget équilibré	

\*A préciser : (ex. : personnel dédié sur budget composante, frais logistiques, bureautique, frais de bouche/ mobilité/ communication, transport, etc.)

Commentaire du résultat :

Les demandes pour l'année à venir sont déjà nombreuses ceci est lié au fait que le travail avec les partenaires est effectif. Nous souhaitons garder le montant des droits d'inscription pour les DU comme l'année passée. Nous incluons les droits de base qui nous permettent d'équilibrer le budget.

Suivi de cohortes et résultats de l'évaluation de la formation et des enseignements (indiquer les données de poursuites d'études, d'insertion professionnelle, de progression professionnelle des étudiants) :

Le DU répond aux besoins de professionnalisation du métier d'aumônier. Il permet à certaines personnes de trouver un emploi, à d'autres à le consolider par une embauche à durée indéterminée.

## 2. Budget prévisionnel

Effectifs prévisionnels	Effectifs	Droits spécifiques et droits de base...
Formation Initiale	65	380 € (170 € = droit de base licence + 210 € de droits spécifiques) pour une première inscription
Formation Continue		
Exonération	5	tarif réduit pour une deuxième inscription : 280 € (110€ au lieu de 210€ de frais spécifiques + 170 € Licence)
Exonération	3	Exonération totale des droits d'inscription pour une réinscription destinée à valider l'UE1 augmentée

\*rajouter des lignes si besoin

Taux horaire chargé (52€ à minima)	
------------------------------------	--

DEPENSES		RECETTES	
Coût d'enseignement (Volume d'enseignement * taux horaire chargé)	10132,50 €		24200 – 20 % = 19360 €
Prélèvement 20% sur les droits spécifiques et droits de base	4840 €	Autres recettes *	
Autres dépenses (frais logistiques....)	9227,50		
Total des dépenses	19360 €	Total des recettes	19360 €
<b>Résultat (dépenses - recettes)</b>		Budget équilibré	

\*A préciser

## 3. Paramétrage des droits d'inscription

Droits de base du diplôme LICENCE  MASTER

Droits spécifiques (décliner les années (1ère et/ou 2ème et/ou 3ème année) ou les variantes du diplôme en fonction des populations concernées (FI, FC, EAD) ; ajouter autant d'étapes que nécessaires). Le cas échéant, préciser si la formation est divisible en module, et le tarif de chaque module).

Etape	Montant des droits (de base et spécifique)	Application de gestion
		(Apogee, DS2001, facture, SFC...)
plein tarif	170 + 210 = 380 €	Apogee
tarif réduit (2 <sup>e</sup> inscription dans le DU	170 + 110 = 280 €	Apogee
exonération totale pour inscription destinée à rattraper la partie juridique	0 €	Apogee

Le diplôme ouvre-t-il droit à L'AFFILIATION A LA SECURITE SOCIALE : OUI  ou NON

Observations complémentaires que vous souhaitez porter à la connaissance de la CFVU :



**Diplôme d'université | DU**

**Diplôme interuniversitaire | DIU**

RENOUVELLEMENT DEMANDE POUR : **2020 – 2021**

## RENOUVELLEMENT DE DU (non géré par le SFC)

SANS modification  AVEC modification

Composante : **Faculté de Théologie protestante**

Dénomination du DU : **Initiation aux religions**

Date d'approbation par le Conseil de composante : **19 avril 2016**

En cas de modifications, les préciser ainsi que leur motifs (*obligatoire pour les changements de tarif ; en cas de changement de maquette joindre une version à jour*) :

**Sans modification**

Dans le cas d'un partenariat avec d'autres universités, préciser quelle université porte le DIU, et joindre obligatoirement une copie de la convention : **SANS PARTENARIAT**

Dans le cas d'autres partenariats, le préciser et joindre une copie de la convention : **SANS**

Effectif minimal non exonéré permettant l'équilibre budgétaire du DU/DIU : **7 étudiants**

Indiquer si le DU est adossé à une Licence ou un Master ? une **LICENCE**

Si oui, indiquer la licence et /ou le master concerné(s) : Ce DU est adossé à la **Licence en Théologie protestante**

Indiquer le volume d'enseignement d'UE non adossé(s) à une licence ou à un master :

*(ne pas confondre avec les heures du DU mutualisées vers une licence ou un master)*

## 1. Bilan de l'année écoulée

Effectifs	Effectifs	Dont effectifs partiellement exonérés	Dont effectifs totalement exonérés
Formation Initiale	28		
Formation Continue			

\*rajouter des lignes si besoin

Taux horaire chargé (52€ à minima)	52€
------------------------------------	-----

DEPENSES		RECETTES	
Coût d'enseignement (Volume d'enseignement * taux horaire chargé)	10 HETD*52=520€	Droits spécifiques:(ne pas prendre en compte les droits de base)	66*28 = 1848€
Prélèvement 20% sur les droits spécifiques	399,60€	Autres recettes *	
Autres dépenses*	406€		
Total des dépenses	1325,60€	Total des recettes	1848€
<b>Résultat (dépenses - recettes)</b>		522,40€	

\*A préciser : frais logistiques, bureautique, référentiel

Commentaire du résultat :

Le solde est excédentaire d'un montant de 522,40€

Suivi de cohortes et résultats de l'évaluation de la formation et des enseignements (indiquer les données de poursuites d'études, d'insertion professionnelle, de progression professionnelle des étudiants) :

**Les résultats de l'année 2019-2020 ne sont pas encore connus.**

**En général, nous avons entre 35 et 40% de réussite sur une année. Ce chiffre doit être pondéré par le fait que certains étudiants étalent leurs validations sur deux ans.**

## 2. Budget prévisionnel

Effectifs prévisionnels	Effectifs	Droits spécifiques
Formation Initiale	15	66€
Formation Continue		
Exonération		

\*rajouter des lignes si besoin

Taux horaire chargé (52€ à minima)	52€
------------------------------------	-----

DEPENSES		RECETTES	
Coût d'enseignement (Volume d'enseignement + référentiel * taux horaire chargé)	13 HETD*52=676€	Droits spécifiques: (ne pas prendre en compte les droits de base)	990€
Prélèvement 20% sur les droits spécifiques	198€	Autres recettes *	
Autres dépenses*	116€		
Total des dépenses	990€	Total des recettes	990€
<b>Résultat (dépenses - recettes)</b>			

\*A préciser frais logistiques, bureautiques

## 3. Paramétrage des droits d'inscription

Droits de base du diplôme LICENCE  MASTER

Droits spécifiques (décliner les années (1ère et/ou 2ème et/ou 3ème année) ou les variantes du diplôme en fonction des populations concernées (FI, FC, EAD) ; ajouter autant d'étapes que nécessaires). Le cas échéant, préciser si la formation est divisible en module, et le tarif de chaque module).

Etape	Montant du droit spécifique	Application de gestion
		(Apogee, DS2001, facture, SFC...)
TP3GU1	66€	Apogée

Le diplôme ouvre-t-il droit à L'AFFILIATION A LA SECURITE SOCIALE : OUI  DU NON

Observations complémentaires que vous souhaitez porter à la connaissance de la CFVU :

**Après quatre années de fonctionnement et un nombre relativement stable d'inscrits, le DU Initiation aux religions donne toute satisfaction aux étudiants comme aux enseignants. Ce DU correspond à une demande et une attente d'un public avide de connaissances, de réflexions et de formation sur les religions.**